



Rapport d'activité 2020

Ville de Chêne-Bougeries

1^{er} juin 2020 – 31 mai 2021

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE	5-14
Message du Conseil administratif	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Composition du Conseil municipal	7
Commissions permanentes du Conseil municipal	8-9
Ordres du jour des séances du Conseil municipal	10-14
RESSOURCES HUMAINES	15-17
L'administration communale	15
Statistiques	16-17
GESTION DES PATRIMOINES	18-28
Acquisitions et travaux	18-22
Routes et cimetière	23-24
Gestion des déchets	25
Parcs et promenades	26-28
SPORTS & LOISIRS	29-35
Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)	29-33
Ludothèque de Chêne-Bougeries	34
Passage 41 - Centre Rencontres et Loisirs de Chêne-Bougeries	35
POLICE MUNICIPALE	36-41
Patrouilles et lutte contre les incivilités routières	36
Autres types d'infractions	37
Dossiers ou interventions traités	38-39
Activités des agents et auxiliaires de sécurité	40-41
BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)	42-51
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)	42-49
Jardin d'enfants	50
Ecoles : activités parascolaires	51

AFFAIRES SOCIALES	52-62
Service social communal	52
Logements	52
Action Trois-Chêne pour l'Emploi	53-55
Subventions Action sociale - Genève	56-57
Subventions Aide au développement	58-59
Les Aînés	60-62
Manifestations diverses	62
CULTURE	63-66
Musique	63-64
Expositions	65
Fêtes pour les enfants	66
TERRITOIRE	67-74
Plan directeur communal	67-68
Village de Chêne-Bougeries	69-71
Planification logements	72
Planification territoriale	73-74
ENVIRONNEMENT	75-78
Inventaire cantonal des arbres isolés	75
Renseignements à la population	75
Sentier nature	76
Pollution lumineuse	77
Conférences nature et environnement	78
MOBILITÉS	79-87
Mobilité douce à prix réduits	79
Quartiers Conches et Plateau de l'Ermitage	80-82
Pré-du-Couvent – zone 20km/h	83
Vélos en libre-service	84
Mobility	85
Planification cantonale	86-87

ETAT CIVIL	88
L'arrondissement en chiffres	88
JEUNESSE	89-96
TSHM Chêne&Co	89
Petits jobs et chantiers éducatifs	90
Lâche pas ton pote	91
Statistiques	92
Animations	93-94
FINANCES	95-110
Bilans actif et passif	95-96
Comptes de fonctionnement	97-104
Investissements	105
Fiscalité	106-108
Statistiques	109
Dissolution du fonds de retraite des employés	110
Règlement	110
Cautionnement	110

POLITIQUE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif vous présente pour la onzième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch .

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 mai 2021, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture.

Pour le Conseil administratif
Jean-Michel Karr
Maire

Composition et répartition des fonctions du Conseil administratif

Jean-Michel Karr, Maire et Président

Dicastères :

- Territoire - Patrimoine bâti - Village de Chêne-Bougeries
- Biodiversité - Patrimoine naturel – Mobilité, Feu - ORPC Seymaz – Sauveteurs
- Arrondissement d'état civil Chêne-Bougeries-Voirons
- Administration – Technologies – Communication

Conseiller municipal de 1999 à 2011. Entré au Conseil administratif en 2011.

Florian Gross, Vice-président

Dicastères :

- Service technique communal
- Espaces extérieurs
- Infrastructures et Bâtiments - Plan Climat communal
- Finances - contrôle de gestion
- Sports

Conseiller municipal de 2011 à 2020. Entré au Conseil administratif en 2020.

Marion Garcia Bedetti, Membre

Dicastères :

- Police municipale
- Cohésion sociale et Santé - Petite enfance et Jeunesse
- Culture

Conseillère municipale de 2003 à 2015. Entrée au Conseil administratif en 2015.



Le Conseil administratif. De gauche à droite : Jean-Michel Karr, Marion Garcia Bedetti, Florian Gross

Conseil municipal

Composition au 31 mai 2021

Catherine Armand, Alternatives, 2015

Anthony Bauduccio, Les Verts, 2011

Mariette Bauduccio, Les Verts, 2020

Tina Bisanti, Alternatives, 2020

William Carmalt, Libéraux-Radicaux, 2020

Cyrille Dacorogna, Libéraux-Radicaux, 2020 (serment le 10 septembre 2020)

Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015

Sébastien Empeyta, Les Verts, 2020

Hélène Gache, PDC – Vert'libéraux, 2020

Charlène Heiniger, Les Verts, 2015

Cécile Jolimay, PDC – Vert'libéraux, 2020

Marine Jullier-Sakkal, Les Verts, 2020

Marie-Thérèse Lamagat, Les Verts, 2020

Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015

Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2017 (indépendant depuis le 11 février 2021)

Jean Le Guern, Les Verts, 2013

Marianne Mathez-Roguet, Libéraux-Radicaux, 2015

Dominique Messerli, Les Verts, 2011

Céline Pillonel Mathey-Doret, Alternatives, 2020

Aoife Ryan, Les Verts, 2020

Laurent Schmidt, Libéraux-Radicaux, 2020

Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007

Jacques Stroun, Libéraux-Radicaux, 2015

Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011

Olivier Urfer, Libéraux-Radicaux, 2020

Marc Wuarin, PDC – Vert'libéraux, 2020

Hélène Wyss, Les Verts, 2007

Démission le 13 octobre 2020 : Julien Gast, Libéraux-Radicaux, 2015

Bureau du Conseil municipal

Catherine Armand, Présidente, Jacques Stroun, Vice-président jusqu'au 25 mars 2021, puis Thierry Ulmann, Dominique Messerli, secrétaire, ainsi qu'Hélène Gache.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 10 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à 7 reprises,
de juin 2020
à mai 2021 »**

Commissions permanentes 2020-2025

Composition au 31 mai 2021

Cohésion sociale, Santé et Sports (8 conseillers)

Tina Bisanti, présidente; Anne Déruaz-Lombard, Hélène Gache, Marine Jullier-Sakkal, Aoife Ryan, Laurent Schmidt, Jacques Stroun, Hélène Wyss

Bâtiments et Infrastructures (8 conseillers)

Marc Wuarin, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Mariette Bauduccio, William Carmalt, Cyrille Dacorogna, Anne Déruaz-Lombard, Sébastien Empeyta

Culture (8 conseillers)

Florence Lambert, présidente; Mariette Bauduccio, Tina Bisanti, William Carmalt, Cécile Jolimay, Jean Le Guern, Dominique Messerli, Thierry Ulmann

Finances et Contrôle de gestion (8 conseillers)

Thierry Ulmann, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Hélène Gache, Marie-Thérèse Lamagat, Jean Le Guern, Monika Sommer, Olivier Urfer

Petite enfance, Jeunesse et Ecoles (8 conseillers)

Marianne Mathez-Roguet, présidente jusqu'au 25 mars 2021 puis Laurent Schmidt, président; Cécile Jolimay, Dominique Messerli, Céline Pillonel, Aoife Ryan, Monika Sommer, Hélène Wyss

Nature, Environnement et Biodiversité (8 conseillers)

Hélène Wyss, présidente; William Carmalt, Anne Déruaz-Lombard, Charlène Heiniger, Marine Jullier-Sakkal, Marianne Mathez-Roguet, Céline Pillonel, Jacques Stroun, Hélène Wyss

Territoire, Urbanisme et Mobilité (8 conseillers)

Jean Le Guern, président; Sébastien Empeyta, Charlène Heiniger, Florence Lambert, Céline Pillonel, Jacques Stroun, Olivier Urfer, Marc Wuarin

Commission ad hoc « Organisation des séances du Conseil municipal en mode distanciel » (4 conseillers)

Cécile Jolimay, Céline Pillonel, Aoife Ryan, Olivier Urfer

« Les commissions permanentes ont été convoquées 64 fois, en tenant compte des séances des commissions réunies »

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

le Conseil municipal : Anthony Bauduccio, Tina Bisanti, William Carmalt,
Hélène Gache, Laurent Schmidt

le Conseil administratif : Florian Gross

Déléguées au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignés par

le Conseil municipal : Marianne Mathez-Roguet

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

le Conseil municipal : Gérard Jolimay

le Conseil administratif : Florian Gross

Délégués au journal « Le Chênois »

Désignés par

le Conseil municipal : Mariette Bauduccio, Thierry Ulmann

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

le Conseil municipal : Sébastien Empeyta

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués à l'association 3 Chêne Culture

Désignés par

le Conseil municipal : Cécile Jolimay, Dominique Messerli

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement

Désignés par

le Conseil municipal : Catherine Armand, Jean Le Guern, Olivier Urfer

le Conseil administratif : Jean-Michel Karr

Ordres du jour des Conseils municipaux 2020-2021

Mardi 2 juin 2020 - séance d'installation

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des Conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge
3. Election du bureau du Conseil municipal
Immédiatement après son élection, le-la président-e du Conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne d'âge
4. Nomination des diverses commissions et des diverses délégations.

Jeudi 18 juin 2020 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2020
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Travaux d'aménagement en zone 30 km/h et de réfection du chemin de Conches dans sa partie relevant du domaine public communal : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'230'000.- TTC)
 - 5.2. Travaux de mise en place de mesures de modération des vitesses sur le chemin Naville : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 40'500.- TTC)
 - 5.3. Délégation de compétences accordée au Conseil administratif pour la pas-sation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 24 septembre 2020 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2020
2. Communications du Bureau :
 - 2.1. Nomination des membres du Conseil de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement et du-de la délégué-e auprès du Club Chêne-Bougeries Natation
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation du projet de budget communal 2021
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1. Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) - travaux de rénovation du terrain de football synthétique B : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 495'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 1'485'000.- TTC)
 - 6.2. « Résolution, au sens de l'art. 15A al. 3 et 4 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT, L 1 30), préavisant la transmission au Conseil d'État d'un avant-projet de loi proposant une modification des limites de zones sur la parcelle N° 3210 du cadastre de la Commune de Chêne-Bougeries en zone de verdure, zone de développement 4A et zone de bois et forêts »
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 10 décembre 2020 - séance ordinaire

Prestation de serment de M. Cyrille Dacorogna

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Budget 2021 - votes :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif
 - 5.2. Versement d'une contribution au FIDU destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 827'000.- TTC)
 - 5.3. Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : approbation des comptes 2019
 - 5.4. Acquisition d'un véhicule destiné à la Compagnie des Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 53'000.- TTC)
 - 5.5. Budget de fonctionnement communal 2020 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire (CHF 285'000.-) destiné à promouvoir l'économie locale
 - 5.6. Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) – projet de rénovation et d'amélioration énergétique des bâtiments : vote du crédit d'étude et financement (CHF 101'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 303'000.- TTC)
 - 5.7. Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) – travaux de rénovation du restaurant 3-Communes et reprise de la buvette du curling : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 178'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 534'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 11 février 2021 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Règlement du Fonds de bienfaisance de la Ville de Chêne-Bougeries : approbation
 - 5.2. Cautionnement solidaire par la Commune d'une hypothèque d'un montant de CHF 5'200'000.- liée à l'immeuble situé aux N^{os} 39-41 de la rue de Chêne-Bougeries, propriété de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : vote
 - 5.3. Travaux de réfection des façades de l'école primaire de la Gradelle : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 200'000.- TTC)
 - 5.4. Acquisition d'un véhicule électrique destiné à la levée des poubelles situées sur domaine public : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 57'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 25 mars 2021 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2021
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation des comptes communaux 2020
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1. Dissolution du fonds de retraite des employés : approbation
 - 6.2. Constitution d'une servitude en faveur de la parcelle N° 2578 sur la parcelle N° 803, propriété de la Commune de Chêne-Bougeries
 - 6.3. Travaux de rénovation de l'arcade du bâtiment situé au N° 14 de la rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 162'000.- TTC)
 - 6.4. Projet de résolution relatif à l'inscription de l'ensemble résidentiel de la Gradelle à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 6 mai 2021 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2021
2. Communications du Bureau
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1. Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité : vote
 - 6.2. Travaux de rénovation, transformation, démolition et reconstruction des bâtiments situés aux N^{os} 5 à 15 de la rue de Chêne-Bougeries, 6 à 10 du chemin du Pont-de-Ville et 2 du chemin De-La-Montagne : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 22'950'000.- TTC)
 - 6.3. Travaux de rénovation thermique des immeubles situés aux N^{os} 11 - 13 - 15 du chemin du Pont-de-Ville : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 4'050'000.- TTC)
 - 6.4. Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) – Travaux de rénovation du « Pavillon des Sports des Trois-Chêne » : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 975'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 2'925'000.-TTC)
 - 6.5. Travaux d'aménagement de la place Colonel-Audéoud et d'installation d'aires de pique-nique en divers lieux appartenant au domaine public communal : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 290'000.- TTC)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale comprend 80 employés dont 3 apprenti-e-s. Elle est dirigée par M. Raphaël Gailland, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines suivants :

- Coordination technico-administrative
- Culture et manifestations
- Administration, technologies et communications
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Finances – contrôle de gestions

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite Enfance et le service des Ecoles et de la jeunesse** comprend un responsable de service et une secrétaire. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune, et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées. Une assistante, également impliquée dans le domaine de la mobilité, les auxiliaires du restaurant scolaire de l'école de Conches et le chauffeur du bus scolaire sont rattachés à ce service.

« L'effectif de l'administration communale comprend 35 femmes et 45 hommes »

Le service de la **Cohésion sociale et santé** comprend une responsable et un secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

La **Police municipale** comprend un chef de poste APM, son remplaçant, ainsi que six autres agents dont un est responsable des patrouilleurs scolaires. Elle comprend également trois auxiliaires de sécurité, une secrétaire et cinq patrouilleurs scolaires.

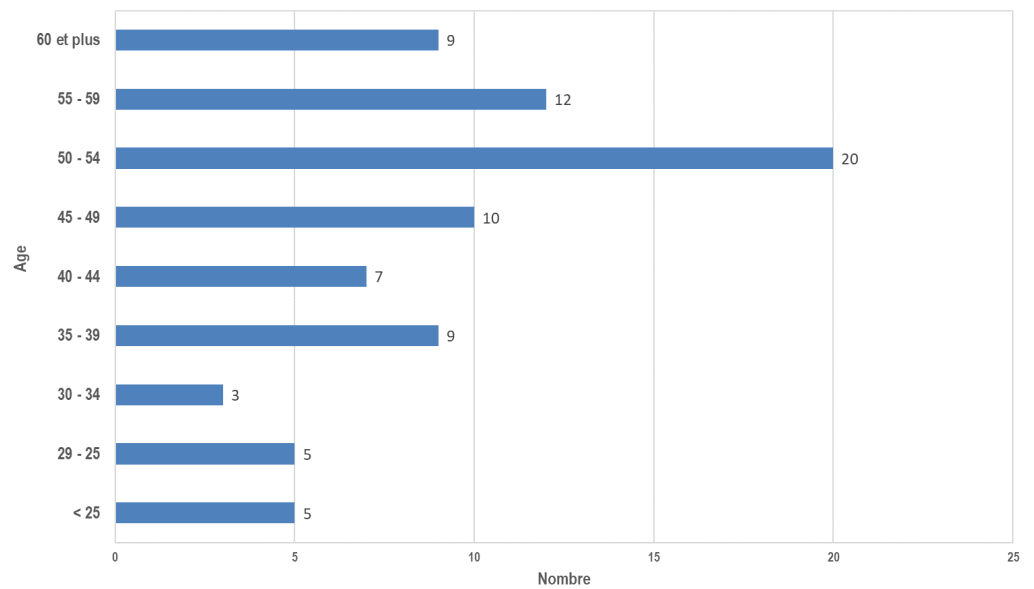
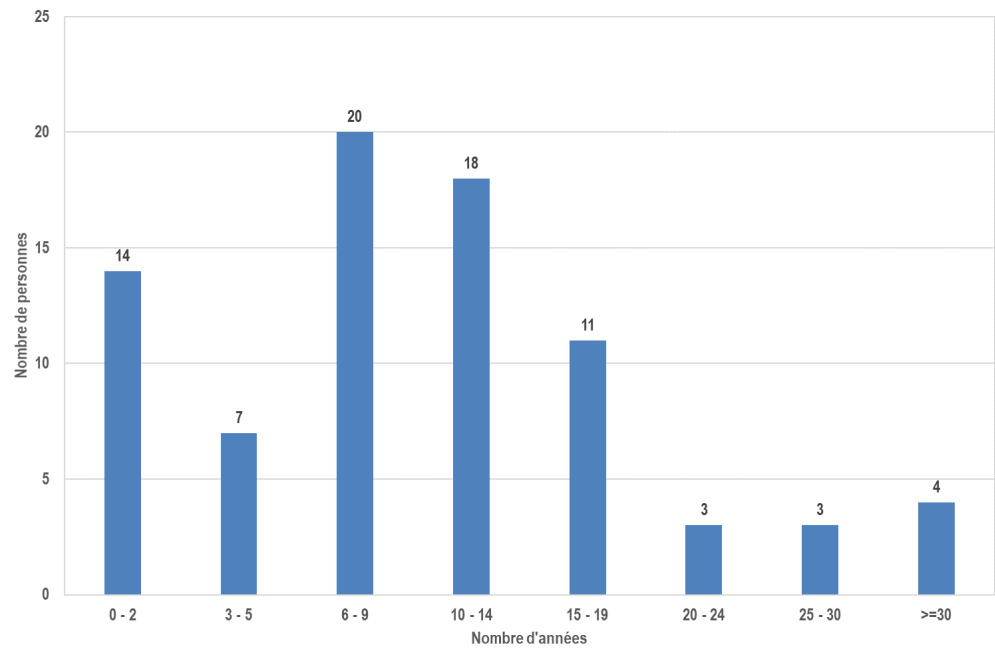
Les **services Extérieurs** regroupent désormais plusieurs domaines d'activité. Le domaine Entretien comprend 12 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du Passage 41 (anciennement CRL) et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère. Le service des Parcs et Promenades est composé d'un responsable d'équipe, de sept jardiniers/horticulteurs et de deux apprentis. Enfin, le service des Routes et Cimetière comprend un responsable d'équipe et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont trois officiers d'état civil.

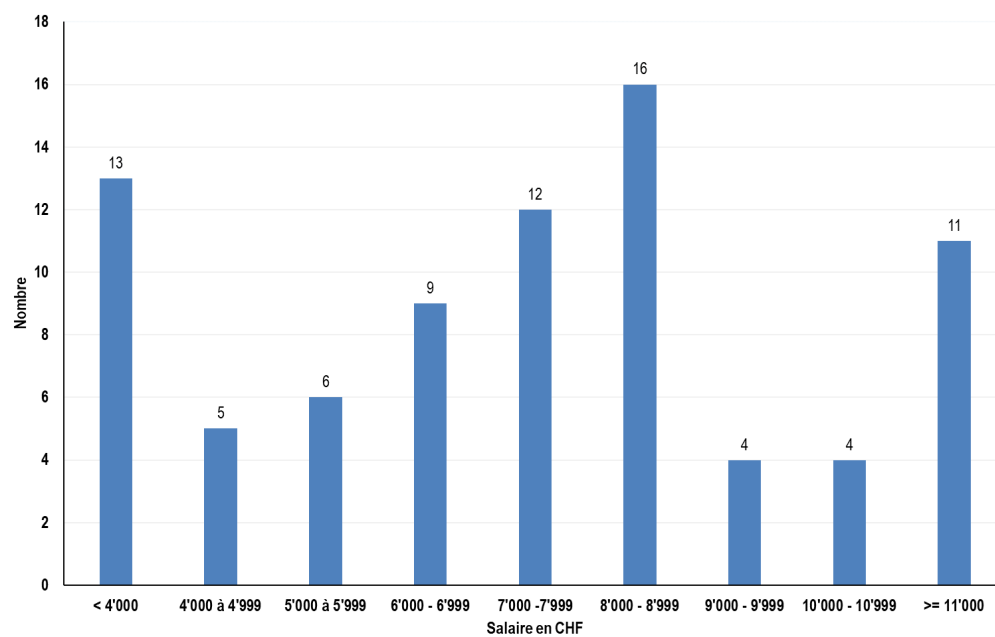
L'administration communale compte également un **urbaniste et une gestionnaire de projets et de mandats** parmi ses collaborateurs.

Statistiques

- L'effectif total est de 80 employés comprenant 35 femmes et 45 hommes.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 85.9%.



Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'778.60 brut mensuel.



GESTION DES PATRIMOINES

Acquisition d'un véhicule électrique destiné à la levée des poubelles

Le collaborateur en charge de la levée des poubelles situées sur domaine public et des affichages disposait d'un véhicule transporteur de marque Mazda, dont la première immatriculation remontait au 20 avril 2000.

Ce transporteur ayant dû être retiré de la circulation durant le dernier trimestre 2020, il convenait de procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule afin de permettre à cet employé de l'administration de pouvoir assurer les tâches qui lui sont confiées.

Pour ce faire, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 février 2021, de voter un crédit d'investissement d'un montant de CHF 57'000.- TTC destiné à l'acquisition d'un transporteur Goupil-64L dans une version allongée et disposant d'une batterie lithium – fer – phosphate (LiFePo 4) de 14 kwh permettant une autonomie jusqu'à 135 km selon cycle WLTP.

Acquisition d'un véhicule destiné à la Compagnie des Sauveteurs auxiliaires

La Compagnie des Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries disposait d'un véhicule transporteur de marque Mazda dont la 1^{ère} immatriculation remontait au 10 juin 1998. Ce modèle E 2000 combi affichait 61'527 km au compteur. Ce transporteur était pratiquement hors d'usage sauf à consentir régulièrement des frais d'entretien et de réparation importants. Afin d'assurer les missions qui lui sont attribuées, la Compagnie doit pouvoir disposer d'un équipement de base incluant un moyen de transport simple, mais disponible en tout temps en cas d'urgence.

A teneur de ce qui précède, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 10 décembre 2020, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 53'000.- TTC d'un véhicule de remplacement neuf de marque Seat modèle Alhambra Hola 4 drive équipé d'un moteur 4 cylindres de 130 kw avec couverture des frais d'entretien pendant 5 ans ou jusqu'à 100'000 km.

Travaux de mise en place de mesures de modération des vitesses sur le chemin Naville

Dans le cadre de la démarche participative « Conche – Ermitage », une présentation des variantes de réalisation de divers projets d'aménagement incluant une piétonnisation de la partie du chemin de la Colombe, située devant l'école primaire de Conches, et de modération des vitesses sur les chemins de Fossard et Naville, ainsi que sur l'avenue Gide, avait été faite par les représentants des bureaux mandataires Urbaplan et RGR, lors de la séance des commissions réunies du 9 octobre 2018.

Cette dernière s'inscrivait à la suite de douze séances de travail, qui avaient eu lieu avec les représentant-e-s des associations de quartier concernées.

Depuis, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 16 mai 2019, des crédits d'investissement et financement destinés à des travaux sur le chemin de la Colombe et le chemin de Fossard, ainsi que sur l'avenue Gide.

Concernant, plus particulièrement, le chemin Naville, il convient de rappeler que ce dernier fait partie du réseau secondaire et que son éventuelle mise en « zone 30 km/h » a été refusée par l'OCT.

Diverses propositions d'aménagement, à savoir une inversion des « stops » existants, la création de bandes cyclables au droit du carrefour, le déplacement du passage piétons actuel vers le sud, en lien avec le « stop », et la création d'un nouveau passage piéton sur le chemin de Fossard, dans sa partie donnant accès au Collège Claparède, ont été présentées, le 30 octobre 2019, aux membres du groupe de travail mis en place dans le cadre de la démarche participative relative au secteur sud de la commune.

Cela étant, tenant compte, entre autres, d'une accidentologie faible au cours des dernières années, à savoir la survenance d'un seul accident au carrefour « Naville - de Fossard », en 2011, pour non-respect du « stop », ainsi que du fait que le chemin Naville se situe sur un réseau secondaire avec vitesse limitée à 50 km/h, cette proposition d'inversion des priorités a fait l'objet d'un préavis défavorable de l'OCT.

Un projet remanié comprenant des aménagements de modération des vitesses a donc été élaboré, lequel repose sur la pose de coussins berlinois et la création d'un seuil traversant.

Ce dispositif a fait l'objet d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 40'500.-, voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 juin 2020.

Travaux de réfection des façades de l'école primaire de la Gradelle

Le Conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 19 juin 2014, un crédit d'investissement, d'un montant de CHF 10'767'177.-, destiné à des travaux de rénovation de l'école primaire de la Gradelle.

Depuis la fin de ces travaux, les tavillons en eternit qui couvrent une grande partie des façades ont subi d'importantes dégradations, en raison, entre autres, de la relative fragilité des matériaux utilisés.

Il convenait donc de trouver une solution pérenne permettant de préserver l'esthétique des bâtiments, tout en garantissant l'efficacité de leur enveloppe thermique.

Pour ce faire, mandat a été confié à MM. Claude Meylan et François Campiche, lesquels ont consulté le Service des monuments et des sites (DT), le 28 octobre 2020.

En effet, le respect de l'esthétique et de l'harmonie de la nouvelle enveloppe thermique des façades constituait une contrainte importante dans le cadre de ce projet.

Il est ressorti de cette consultation que la texture du matériau utilisé devrait être de même nature que celle des tavillons existants, étant encore précisé que les réparations ponctuelles à grandes hauteurs devraient être traitées à l'identique, et qu'une solution alternative étudiée par les architectes mandataires consistant à poser un adhésif 2 D Polymère reproduisant lesdits tavillons sur des panneaux n'a pas pu être retenue.

En conséquence, il a été procédé à la pose de panneaux en eternit, mais avec des panneaux horizontaux posés à clin, une telle méthode de pose étant, a priori, plus en harmonie avec l'horizontalité des éléments existants tout en pouvant également être traités avec un film anti-graffitis d'un aspect légèrement nacré, ceci suite au vote par le Conseil municipal, lors de sa séance du 11 février 2021, d'un crédit d'investissement d'un montant arrêté à CHF 200'000.- TTC, « Divers et imprévus » inclus.

Travaux de rénovation thermique de l'immeuble situé aux N^{os} 11, 13, 15 du chemin du Pont-de-Ville

Dans le cadre d'un assainissement thermique progressif des divers bâtiments relevant du patrimoine financier communal, un rapport de conseil a été demandé au bureau d'ingénieurs BG concernant l'un des plus significatifs d'entre eux, à savoir l'immeuble situé aux N^{os} 11, 13, 15 du chemin du Pont-de-Ville, lequel, construit en 1978, comprend 62 logements, ainsi que diverses surfaces commerciales.

Cet audit a été établi à l'aide de l'outil en ligne CECB+ (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) ; ceci après relevés sur place concernant la consommation de gaz et d'électricité.

L'immeuble, chauffé par 2 chaudières à gaz à condensation de 280 kW, est constitué de 9 étages au niveau des N^{os} 11 et 13 et de 8 étages pour ce qui concerne le N° 15.

La distribution de chaleur se fait par radiateurs. L'eau chaude sanitaire est produite par des chaudières installées en 2018. La toiture, en bon état, a été isolée avec 8 cm de laine minérale en 2000. Les façades, également isolées avec 8 cm de laine minérale en 2000, sont en bon état.

Installées en 1978, lors de la construction du bâtiment, les fenêtres sont à double vitrage.

Par ailleurs, l'efficacité énergétique de l'ensemble des appareils électriques ne correspond plus à l'état actuel de la technique.

En vue de gagner deux classes d'efficacité de l'enveloppe du bâtiment, ainsi qu'une classe d'efficacité énergétique globale, il est prévu de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres à triple vitrage isolant, d'installer deux centrales de production photovoltaïque en toiture et de rénover la ventilation existante.

Par ailleurs et tenant compte du fait que des échafaudages seront mis en place afin de réaliser ces divers travaux, il est également prévu de remplacer les toiles de stores sur les balcons situés du côté du chemin du Pont-de-Ville.

Pour ce faire, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 4'050'000.- TTC a été voté par le Conseil municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021.

Travaux de rénovation de l'arcade du bâtiment situé au N° 14 de la rue de Chêne-Bougeries

L'arcade du bâtiment situé au N° 14 de la rue de Chêne-Bougeries, acquis par la commune en 2013, était occupée, depuis 1969, par M. François Bionda, menuisier ébéniste.

Non chauffée, cette arcade-atelier nécessitait d'importants travaux en vue de sa relocation, à savoir notamment le remplacement des vitrines en simple vitrage, la remise en conformité électrique des locaux, ainsi que la mise en place d'une production de chaleur centrale et sanitaire, ceci dans la mesure où l'arcade n'était chauffée qu'à l'aide d'un poêle à bois.

La partie arrière du local présentait quant à elle des infiltrations et nécessitait donc des travaux d'assainissement des murs et du sol.

Le projet de rénovation, pour lequel le Conseil municipal a, lors de sa séance du 25 mars 2021, voté un crédit d'investissement de CHF 162'000.- TTC, consiste à prévoir une surface de vente et un espace arrière servant de lieu de stockage, en vue de tout type d'activité commerciale.

Routes et cimetière

PCA Covid-19 (Plan continuité des activités)

En raison de la crise sanitaire, des mesures exceptionnelles ont dû être mises en place. A cet égard, un plan de continuité des activités a été établi dans le but d'assurer un service minimum pour l'entretien et le balayage des routes, ainsi que pour l'entretien du cimetière communal. Ainsi, les collaborateurs ont été répartis au sein de deux équipes, travaillant séparément, sans contact, et tout en respectant bien évidemment l'ensemble des mesures d'hygiène et de sécurité de l'OFSP. Par ailleurs, des plages horaires particulières ont été mises en place.

Des mesures préventives ont également été mises en place concernant le nombre de personnes pouvant assister aux cérémonies se déroulant dans le cimetière communal.

Collaborateurs

En 2020, le service comprenait neuf collaborateurs, dont M. Olivier Mutrux, lequel a pris une retraite bien méritée après plus de 30 ans de collaboration. Par ailleurs, un collaborateur intérimaire a été engagé au mois de juin.

Entretien différencié

Comme son appellation l'indique, l'équipe du service communal des Routes et cimetière se consacre également à l'entretien du cimetière ainsi qu'à toutes les tâches y afférentes (divers travaux de maçonnerie, réparation des bordures et dalles abîmées, création et entretien de massifs floraux).

Depuis le début de l'année, plus aucun produit de traitement phytosanitaires ou engrais chimiques ne sont utilisés. Composer avec la nature plutôt que s'y opposer, c'est le défi que doit relever l'équipe à l'avenir. Certains quartiers seront désormais transformés en prairie fleurie; d'autres seront engazonnés. Une telle approche implique bien évidemment un changement d'état d'esprit et de tolérance, ainsi que l'apprentissage d'une nouvelle manière de travailler; l'usage de machines à moteur ayant en grande partie été remplacée par des équipements électriques.

Un contrôle de l'état sanitaire des arbres est effectué régulièrement. Ainsi, des travaux d'entretien ont été réalisés sur divers cèdres ornant le cimetière. Une taille de maintien et une légère éclaircie sur l'ensemble de la couronne des arbres a également été effectuée.

Projets divers

Un collaborateur du service continue d'être associé, notamment sur le plan logistique, au projet « Sentier Nature », développé à l'initiative de la commission Nature et Environnement.

La collaboration avec plusieurs cycles d'orientation genevois s'est poursuivie dans le cadre du projet LIFT. Ainsi, plusieurs élèves ont la possibilité d'effectuer des stages pratiques de trois mois permettant de mieux définir leur futur professionnel.

Les collaborateurs du service ont également procédé à des travaux de réparation de plusieurs clôtures dans les écoles et parcs, de fouilles, de mises en place d'éclairages extérieurs sur certains chemins piétonniers, de marquages de parcours didactiques ou de sécurité dans certains préaux d'écoles.

Manifestations diverses

Malgré la crise sanitaire, les collaborateurs ont été sollicités à quelques reprises en 2020 afin d'apporter leur soutien logistique dans le cadre de quelques manifestations communales qui se sont déroulées à l'air libre tels que les « Concerts au Parc » ou les « Animations au Parc Stagni ».

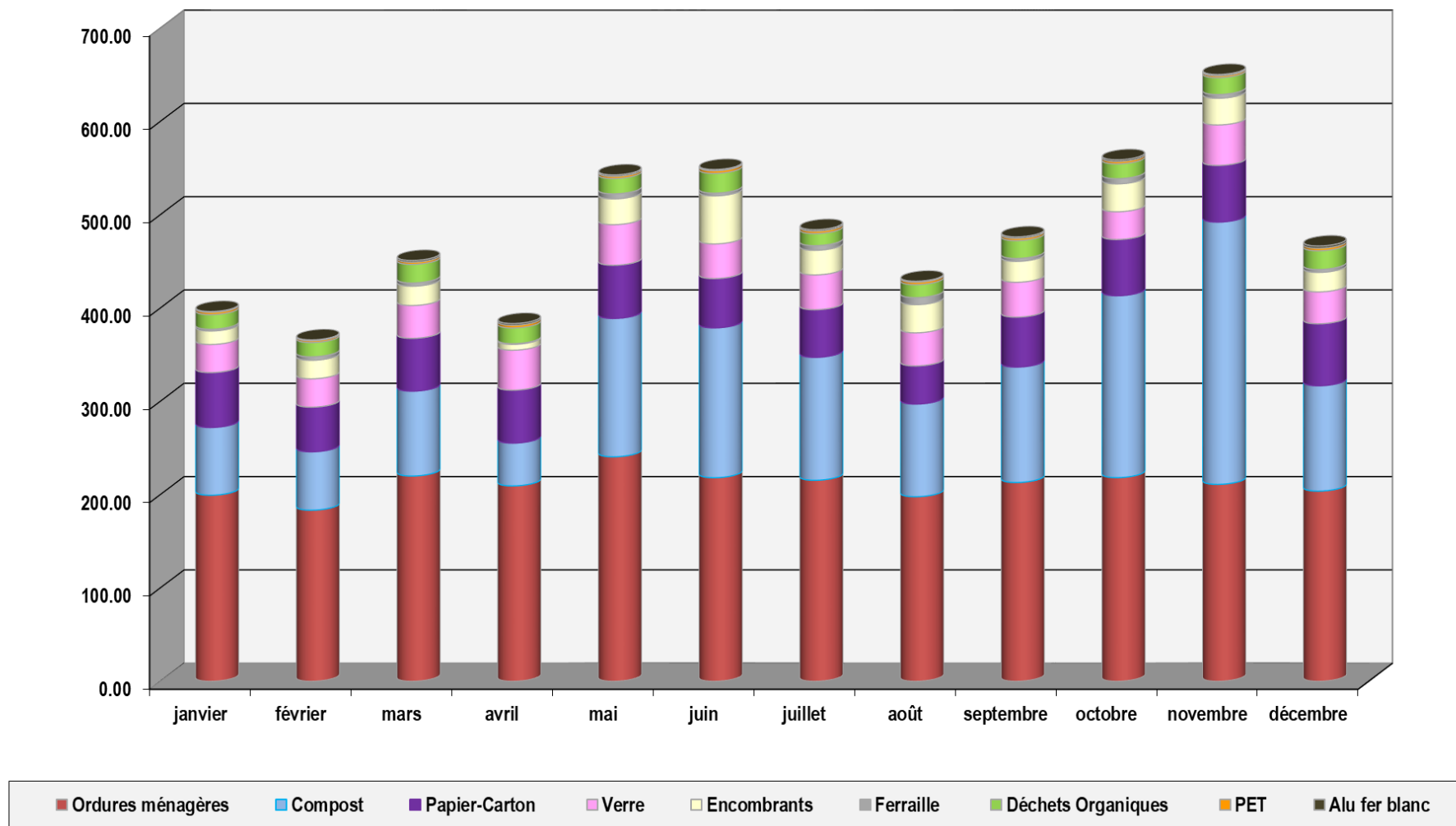
Ils ont également participé à la distribution de pommes et pommes de terre en faveur des ménages les plus modestes de la commune, tout en appliquant scrupuleusement les règles de sécurité et d'hygiène préconisées par l'OFSP en raison de la pandémie.

Décorations

Comme à l'accoutumée, les collaborateurs ont procédé à la mise en place de diverses décorations lumineuses ou autres dans l'ensemble de la commune. Pour la quatrième année consécutive, une gigantesque boule de Noël en 3D ornait le parvis de la Mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Gestion des déchets

Répartition des déchets 2020 en tonnes



Parcs et promenades

Pandémie 2020

Durant la première partie de l'année, les collaborateurs du service communal des parcs et promenades ont dû s'adapter aux mesures et ordonnances du Conseil fédéral.

Les apprentis sont restés à domicile et un collaborateur a été réquisitionné par la protection civile. Le reste de l'équipe a dû se scinder en deux groupes, le premier commençant très tôt le matin son travail et le second prenant le relai pour le reste de la journée. Cette organisation a été mise en place afin de pouvoir continuer à entretenir les espaces verts de la commune; les tâches principales lors du premier confinement étant la tonte, le désherbage, la taille et l'arrosage.

Le reste de l'année et conformément aux prescriptions de l'OFSP, le port du masque, la désinfection des véhicules et la distanciation sociale étaient de rigueur. De plus, afin de limiter les échanges lors de la deuxième vague de la pandémie, des horaires différenciés ont été mis en place et les collaborateurs à nouveau répartis entre deux équipes.

Collaborateurs

En 2020, le nombre de collaborateurs était de neuf : six qualifiés, deux apprentis et un responsable. Dès le mois de septembre et suite à la réussite de sa formation, notre apprenti de dernière année a été engagé en tant qu'intérimaire. Un nouvel apprenti a de ce fait pu être accueilli au mois de septembre.

Trois intérimaires ont été engagés de juin à septembre.

Tous les collaborateurs des parcs et promenades ont dû traverser la terrible épreuve de perdre un collègue au mois d'octobre. Cette perte a beaucoup perturbé l'équipe, laquelle est malgré tout restée très soudée.

Gestion différenciée

Dès le début d'année, tous les produits de traitement phytosanitaire et les engrais chimiques ont été supprimés.

Le passage progressif d'un entretien intensif vers un entretien extensif a été résolument adopté.

Dès le mois de juin, la fréquence de tonte a diminué afin de favoriser la floraison et la présence des insectes. Les travaux de désherbage au pied des arbres ont diminué, tout en maintenant un désherbage manuel sur les places et chemins.

Les arbustes sont toujours taillés selon les périodes de floraison. Les branches sont broyées sur place et épandues au pied des arbustes afin de garantir un amendement naturel.

Un suivi de l'état sanitaire des arbres a été effectué régulièrement. Le branchage sec tombé au sol du patrimoine arboré de la commune a été ramassé régulièrement, et soigneusement mis en tas au pied des arbres ou en forêt, créant un véritable biotope.

Le ramassage systématique des feuilles mortes a été arrêté. Elles ont été, lorsque c'était possible, soufflées au pied des arbres.

L'usage des machines à fort taux de pollution, telles que les débroussailleuses ou les souffleuses à moteur deux temps, a été remplacé par l'utilisation d'équipements à batteries électriques.

L'amendement de mulch au pied des arbres avec leur propre compost a continué.

Il a par ailleurs été procédé à une diminution du nombre de bacs de plantes annuelles et bisannuelles et à leur substitution par des bacs de vivaces, la transition vers un entretien extensif impliquant ce type de conversion.

Aménagement

Étang

L'étang du parc Stagni a été agrandi pour renforcer les populations de batraciens et d'insectes existants. De plus, un îlot a été créé et un saule pleureur planté afin d'amener de l'ombre aux animaux peuplant l'étang.

Son *design* a été par ailleurs pensé pour que ce dernier s'intègre pleinement à l'esprit du parc.

Gazon fleuri

Les barbecues du parc Stagni ont été supprimés pour être remplacés par un aménagement plus respectueux de l'environnement.

Pour le surplus, un gazon fleuri s'intégrant davantage dans l'esprit voulu pour ce parc a été créé.

Prairie fleurie

Une partie du parc Stagni a été transformée en prairie fleurie; la transition vers un entretien extensif impliquant une telle conversion des gazons.

Protection des forêts

Des chabauris (palissades en bois) ont été mis en place pour protéger la forêt des dégâts occasionnés par les chiens et les promeneurs.



SPORTS & LOISIRS

Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM)

Le Centre Sportif Sous-Moulin est une magnifique carte de visite pour les Trois-Chêne. Une réussite résultant de la synergie mise en œuvre entre les communes et la direction du centre pour maintenir, rénover et améliorer les infrastructures dédiées à la pratique sportive sous toutes ses formes.

L'application, le sens de l'accueil et le savoir-faire du personnel du CSSM sont des éléments qui contribuent également à maintenir l'excellente réputation des installations. Bien évidemment, les résultats des sportifs chênôis confortent la notoriété du CSSM. Il faut souhaiter que la politique sportive des Trois-Chêne permette au Centre Sportif Sous-Moulin de continuer à évoluer, s'adapter, voire se développer sur le long terme.

Le CSSM a lui aussi été grandement impacté par les changements de vie découlant de la crise sanitaire liée au Covid-19, entraînant confinements, quarantaines, restrictions de contacts et de regroupements, limitation de la pratique sportive et de loisirs jusqu'à la fermeture des infrastructures sportives. Néanmoins, tout a été mis en œuvre pour garder le cap et garantir la mise à disposition de nos installations dans les meilleures conditions possibles, aux clubs et utilisateurs autorisés.

Le Groupement du CSSM représentant les communes chênôises, mesure parfaitement l'importance de la pratique sportive sous toutes ses formes, que ce soit pour maintenir, recouvrer ou améliorer la santé ou dans une optique de compétition. C'est la raison pour laquelle il soutient le développement des équipements du CSSM, mais aussi l'entretien et la pérennité des bâtiments, en visant toujours une diminution de son empreinte carbone.

Cette gestion constructive et réfléchie, ajoutée au savoir-faire du CSSM et bien sûr aux résultats des clubs chênôis, concourt incontestablement à l'image d'excellence véhiculée par le Centre.

Le groupement intercommunal

Le Bureau du Conseil intercommunal s'est réuni dix fois. Le Conseil intercommunal n'a pu tenir que quatre séances durant l'année 2020, en raison de la pandémie.

A relever que les résultats annuels 2019 et le préfinancement y relatif, n'ont pas pu être acceptés par le Conseil Intercommunal en raison des restrictions de rassemblements en lien avec le Covid-19. Ils ont été validés de façon exceptionnelle, selon un arrêté du Conseil d'Etat du 23 avril 2020.

Il a préavisé favorablement à l'intention des Conseils municipaux la rénovation du terrain de football synthétique B, ainsi qu'un crédit d'étude relatif à la rénovation et amélioration énergétique des bâtiments sis au 39, route de Sous-Moulin.

Il a également validé le choix de la Commission Mérite pour l'attribution de cette récompense basée sur les résultats obtenus en 2019. Le Conseil Intercommunal a suivi le préavis de sa Commission, mais n'a pas pu honorer les lauréats, à cause des restrictions de rassemblement. Ce sera chose faite en 2021.

Pendant le second semestre, le Conseil Intercommunal fraîchement désigné a examiné les situations comptables 2020 arrêtées au 30 juin et au 30 septembre. Il a par ailleurs accepté le budget d'exploitation 2021 et son plan de préfinancement.

Les conseillers ont également préavisé favorablement à l'intention des Conseils municipaux la rénovation du restaurant 3-Communes et la reprise de la buvette du curling.

Ressources humaines du Centre sportif

Durant la première vague Covid-19 et afin de garantir une sécurité sanitaire optimale, les équipes techniques ont travaillé en demi-effectif engagé une semaine sur deux. Les collaborateurs vivant avec des personnes vulnérables ont été libérés temporairement de leurs obligations professionnelles.

Le CSSM a continué de faire appel à du personnel auxiliaire sur la base de contrats à durée déterminée, pour la maintenance du week-end en absence de manifestations ainsi qu'en été pour renforcer l'équipe technique et dans le cadre de l'ouverture publique de la patinoire en saison de glace.

En tenant compte des différentes catégories d'employé-e-s, le centre sportif compte une quarantaine de collaborateurs-trices. Concernant la formation, seuls les cours de premiers secours programmés en début d'année ont eu lieu. La crise sanitaire a une fois de plus entraîné l'annulation des traditionnelles sessions des techniciens de patinoire ainsi que d'autres cours prévus. Malgré tout, un 3^{ème} gardien a pu commencer la formation certifiante d'agent d'exploitation.

Rapport financier

Statutairement financé par les contributions des communes, au prorata de leur nombre d'habitants, le budget du centre sportif bénéficie aussi, dans une moindre mesure, de ses recettes propres. Sous réserve de l'approbation des comptes par le Conseil intercommunal, l'exercice se termine sur une perte de CHF 3'478.30. La pandémie a supprimé la quasi-totalité des recettes du CSSM. De plus, l'octroi de baisses de loyers aux locataires, la faillite du restaurant 3-Communes et les charges qui en ont découlé, tout comme les frais d'exploitation de la halle de curling intégrée au CSSM depuis juin 2020, ont influencé les résultats financiers du Centre.

Equipements, installations, entretiens et travaux

Dans le souci de pallier le vieillissement de certaines installations et pour en garantir une utilisation optimale, certains travaux ont été réalisés, en collaboration avec des sociétés privées ou exécutés à l'interne, en utilisant les compétences métiers des collaborateurs du service technique.

L'interruption prématurée de la saison de glace liée à la crise sanitaire a donné l'occasion à l'équipe technique d'effectuer des travaux périodiques qui avaient parfois été mis en attente, faute de temps, ainsi que d'entreprendre diverses finitions.

Parmi les travaux réalisés en interne durant l'année 2020, il convient de citer :

- La peinture de rénovation des vestiaires du bâtiment omnisports, de la patinoire et de certains couloirs
- Divers travaux de plomberie, de la production de glace, des sanitaires et des radiateurs.

Et concernant les espaces extérieurs :

- L'aménagement d'un parc d'agrément du côté de la route de Sous-Moulin
- La plantation d'arbres, de buissons ainsi que des travaux d'engazonnement
- La prolongation du système d'arrosage automatique
- Le réaménagement du triangle de verdure situé devant l'entrée de la halle curling et la plantation d'un platane
- Le câblage de la centrale Sécurité (détection incendie).
- La restauration de l'ancienne remorque du tracteur
- La restauration du cheminement extérieur de la salle omnisports
- Le nettoyage, l'évacuation et le nivellement de certaines zones incluant la pose de matière du Salève et la pose de bordures en pavés de granit, puis la remise en état de la parcelle et son engazonnement
- Le carottage de l'enrobé, pose d'épingles à vélo et de potelets à mémoire de forme pour la dépose rapide au stade et à l'entrée principale du CSSM.

Energie

Le total des charges énergétiques toutes sources comprises (gaz, eau, électricité) ont connu une augmentation.

Mérite sportif

Les sportifs méritants seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle qui les honorera pour leurs excellents résultats 2019 et 2020.

Catégorie Mérite Sportif performance Equipe/Club, la distinction a été attribuée à :

- l'équipe C Inter du CS Chênois Football : victorieuse du championnat interrégional de la saison 2018-2019, mais aussi des finales suisses de la catégorie C Inter, devenant ainsi la première équipe C Inter genevoise à obtenir le titre de championne de Suisse.

Deux prix d'encouragement individuel ont été décernés à :

- Kenza Bourassi, sociétaire du Budo Club Trois-Chêne. Cette brillante judokate, née en 2004, évoluant en catégorie moins de 63kg a notamment été sacrée championne genevoise en catégorie Juniors et championne de Suisse en F18.
- Victor Thijs, membre du Servette HC-Hockey sur gazon Genève. Ce jeune Thônésien, né en 2003, excelle en tant que gardien de hockey sur gazon. Il a été désigné meilleur gardien européen de la catégorie U16, lors de l'Euro-hockey 2019, championnat auquel il participait avec l'équipe de Suisse.

Curling

En juillet 2020, selon inscription au Registre Foncier genevois, les Communes chênoises sont officiellement devenues propriétaires de la halle de curling, suite au rachat du bâtiment en lien avec le retour anticipé du droit de superficie qui avait été octroyé à la société coopérative Curling Tivoli en 2012.

Les infrastructures du CSSM se sont ainsi étoffées et le curling a été ajouté à la liste des sports pratiqués sur le site.

Patinoire

En 2020, le public n'a pu fouler la glace que les deux premiers week-ends de la saison 2020-2021 en raison des restrictions sanitaires. De ce fait, toute statistique comparative avec les années précédentes s'avère vaine.

La vie du centre

Les infrastructures de Sous-Moulin à savoir :

- cinq terrains de football (trois en synthétique et deux en gazon)
- un bâtiment omnisports
- une patinoire
- cinq terrains de tennis
- deux terrains de beach-volley
- un terrain de basket extérieur
- une piste d'athlétisme
- diverses aires de saut et lancer
- une salle de musculation
- un fitness extérieur
- un espace multisports extérieur

sont restées tristement inoccupées durant de longues périodes. Les groupes privés, entreprises, institutions ou particuliers, sans oublier certaines catégories de sportifs affiliés à nos clubs ayant, lors de la première et de la deuxième vague pandémique, interdiction de pratiquer du sport en intérieur, voire en extérieur.

En raison de la crise sanitaire, la liste des manifestations marquantes qui se sont déroulées au centre sportif durant l'année 2020 est brève. Le CSSM a accueilli :

- un match de gala de handball réunissant le vainqueur de la Coupe de France 2019, Chambéry Savoie Mont-Blanc, et les champions de Suisse 2019, Wacker Thun
- la 4^{ème} édition de la Coupe Fred Fellay de volleyball
- les tournois de football en salle « Lolo Maillard » et « Karim Saber »
- quelques camps d'été
- quelques journées sportives scolaires, durant le premier semestre.

Côté glace, tous les événements de patinage artistique ont été annulés. Il en a été de même concernant les animations spécifiques destinées au public. Seul les hockeyeurs ont pu poursuivre leurs championnats jusqu'au 15 mars, puis de mi-septembre à fin octobre.

Les groupes scolaires ont quant à eux continué à fréquenter la patinoire plus ou moins selon leurs habitudes.

Ludothèque de Chêne-Bougeries

L'association de la Ludothèque de Chêne-Bougeries a été créée en 2011. Elle a pour but d'offrir aux 0-99 ans la possibilité de disposer de jeux et de jouets de qualité soit sur place, soit à la maison, moyennant le versement d'une cotisation annuelle. Préalablement à la création de cette dernière, une telle activité s'était développée de 1983 à 2010 au sein du Centre de loisirs de Chêne-Bougeries, situé au N° 41 du chemin de la Gradelle. L'association est fortement soutenue, depuis sa création, par la Commune de Chêne-Bougeries, laquelle octroie d'importantes subventions non monétaires et monétaires.

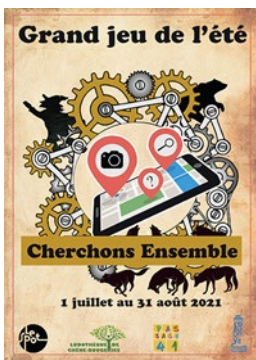
En 2020, l'équipe d'animation, constituée de deux ludothécaires et six bénévoles, a accueilli 1'420 enfants et adultes (2019, 4'069 usagers). Plus de 810 jeux et 260 jouets ont été empruntés. Dès le 18 mai 2020 et suite aux mesures sanitaires liées au Covid, la ludothèque a ouvert ses portes uniquement pour l'emprunt et le retour des jeux et ce, jusqu'au 26 juin. Puis, du 4 novembre au 31 décembre 2020, l'emprunt de jeux s'est effectué à nouveau uniquement sur rendez-vous. Quelques aînés ont pu se rendre sur place et profiter de moments conviviaux en extérieur sous tente pour jouer ou échanger autour d'un thé.

Parallèlement, un nouvel abonnement a vu le jour « Emprunt uniquement », lequel a permis aux nouveaux clients de pouvoir emprunter des jeux et des jouets à un tarif préférentiel.

Durant l'été 2020, l'équipe de la ludothèque était présente dans le parc Stagni. A l'heure où tous les événements estivaux ont dû être annulés en raison des mesures sanitaires, la Ludothèque, la Ville de Chêne-Bougeries et l'équipe des travailleurs sociaux hors murs TSHM Chêne&Co se sont alliées afin d'offrir une alternative au festival DesChénés. Les enfants ont pu ainsi participer à de nombreuses activités pour jouer, imaginer, explorer et se dépenser dans un cadre répondant aux normes sanitaires en vigueur.

Un grand jeu d'énigmes intitulé « Cherchons ensemble » a été mis sur pied en collaboration avec le Passage 41 et le Spot de Chêne-Bourg afin de faire découvrir la région aux familles en recherchant des indices dans quatre lieux des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg.

Retrouvez toutes les activités de la ludothèque de Chêne-Bougeries sur son site Internet www.ludochene-bougeries.ch/accueil/



Animations au Parc Stagni – août 2020

Passage 41 - Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries (CRL)

Le Centre de Rencontres et de Loisirs *Passage 41* de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur les plans confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Ville de Chêne-Bougeries.

Le rapport d'activité 2020 du CRL est consultable en ligne sur le site www.passage41.ch ou disponible en version imprimée au secrétariat du centre.



POLICE MUNICIPALE

De par son action, la police municipale de Chêne-Bougeries répond aux préoccupations de la population en termes de sécurité de proximité et tente de mettre en œuvre des solutions adaptées et durables sur l'ensemble du territoire communal.

Horaires du service

Les horaires de la police municipale n'ont pas été modifiés durant l'année 2020.

Lundi à jeudi	7h-17h		
Vendredi		7h-22h	
Samedi			13h-22h

Effectif du service

En 2020, l'effectif n'a pas connu de modification. Il est composé de :

- 8 agents de police municipale (7,7 ETP)
- 3 auxiliaires de sécurité (2,7 ETP)
- 1 secrétaire (1 ETP)
- 6 patrouilleuses scolaires (2 ETP)

Lutte contre les incivilités routières

Durant l'année 2020, les efforts ont été maintenus concernant la lutte contre les incivilités routières, notamment aux abords des écoles.

	2020
Amendes d'ordre	1091
Infractions liées au stationnement	4272
Rapports de contravention	48

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés dans différents secteurs de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.

Autres types d'infractions

Rapports de contravention	2020
Mendicité	5
Chien	5
Stationnement	4
Souillures	3
Musiciens ambulants	3
Bruit (y compris souffleuse)	2
LEI (Loi sur les étrangers et l'intégration)	2
Refus d'obtempérer	1
Divers	2020
Amendes administratives	2
Mise en fourrière véhicule	2
Fiches techniques LCR	1

Dossiers ou interventions traités

Quelque 1'200 dossiers ou interventions ont été traités par le service en 2020.

Catégories	2020
LCR - Stationnement	134
Points de contact*	101
COVID-19**	70
Haies/arbres/chardons	64
Personne/véhicule suspect	50
Chantier	46
Prévention/dissuasion	46
Bruit	46
Contrôles personnes/véhicules	44
Incivilités	43
LCR - Contrôles de Circulation	38
Social/médiation	29
Tags / graffitis	27
LChiens	27
Doléances	26
Objets trouvés	22

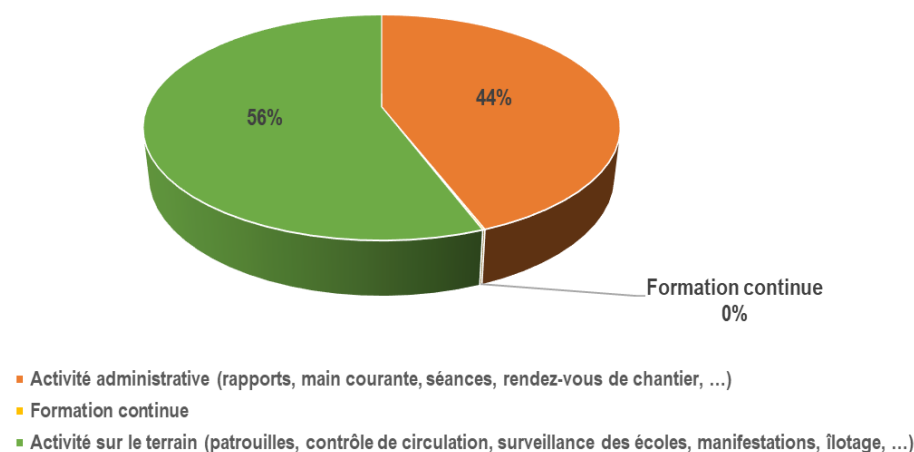
Animaux	18
CP - Dommages à la propriété	16
Aménagement	14
LCR - Accident	11
Radar préventif	11
Conflits	10
llotage	10

*La notion de points de contact a été introduite en 2018. Elle consiste à prioriser la présence des patrouilles de police municipale dans certains secteurs de la commune, soit en cas de doléances, soit en cas de phénomènes émergents constatés, ceci de manière à les contenir au mieux.

**En raison de la crise sanitaire et des compétences attribuées aux polices municipales dans ce cadre, une catégorie Covid-19 a été créée.

Activité des agents de police municipale

La sécurité de proximité vise la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence visible. C'est pourquoi 56% de l'activité des APM a été dévolue au travail sur la voie publique avec comme objectif la présence en permanence d'au moins une patrouille motorisée ou pédestre sur le territoire communal.



Prévention des cambriolages

Afin de prévenir ou dissuader les cambriolages d'appartements ou de villas, l'opération « tranquillité absences » a perduré durant l'année 2020. Les habitants ont ainsi la possibilité d'informer la police municipale de leurs périodes d'absence d'une durée de quatre jours au minimum et de 60 jours par année au maximum. Durant ce laps de temps, des passages journaliers sont planifiés. 67 sollicitations ont été assurées.

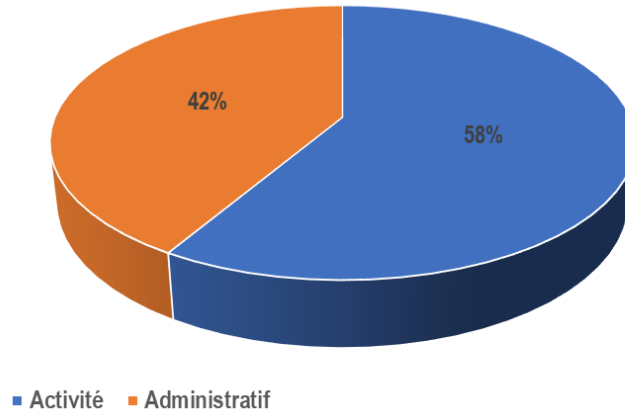
En outre, la police municipale prend systématiquement contact avec les victimes d'un cambriolage pour leur proposer un rendez-vous sur place afin d'évaluer ce qui pourrait être envisageable en vue de renforcer la sécurité de leur habitation. En 2020, cette activité a été suspendue en raison de la crise sanitaire.

Séances d'information et de prévention

- 16 interventions ont eu lieu auprès des écoliers, tous degrés confondus, en matière de prévention routière
- 8 interventions ont eu lieu dans les établissements secondaires des degrés I et II, afin d'aborder des thèmes tels que la violence, les armes, les produits stupéfiants et le cadre légal lié à l'usage d'Internet.

Activité des auxiliaires de sécurité

La mission de contrôle du stationnement est assurée par les auxiliaires de sécurité, lesquels remplacent également, lorsque nécessaire, les patrouilleuses scolaires.



Secrétariat

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

Patrouilleur-euses scolaires

Les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, ceci durant toute l'année et par n'importe quel temps.

BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) accueille les familles et soutient le travail de chaque structure de la petite enfance subventionnée par la Ville de Chêne-Bougeries (SAPE). Si la fréquentation des permanences de réception a fortement diminué suite aux directives sanitaires liées au Covid-19, les demandes d'inscriptions pour une place dans une SAPE sont demeurées nombreuses.

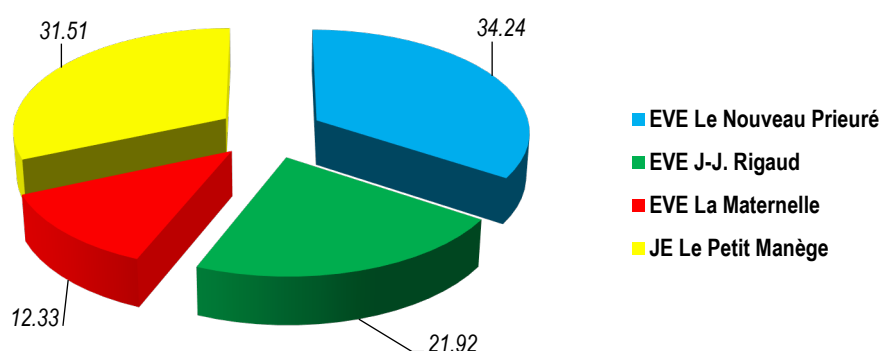
Le BuPE a accueilli en moyenne 5 personnes par mois et a traité, dans le même temps, plus de 50 appels téléphoniques. Les permanences d'accueil ne pouvant se dérouler normalement depuis le mois de mars 2020, une vingtaine d'inscriptions mensuelles ont également été prises par voie électronique.

L'équipe en charge des inscriptions et de la facturation des frais de pension pour les SAPE a constitué et traité plus de 200 dossiers, calculé 192 écolages, expédié environ 950 factures, 95 rappels et reçu de nombreux parents pour traiter des questions liées à la facturation. Cette année Covid-19 a été particulièrement chargée en termes de facturation. En effet, les multiples ajustements nécessaires ont généré de nombreux correctifs.

Durant l'année scolaire 2020-2021, 162 enfants ont été accueillis dans les crèches subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries (EVE La Maternelle, EVE Le Nouveau Prieuré et EVE J-J. Rigaud) et 53 enfants au jardin d'enfants Le Petit Manège.

Le traitement des dossiers d'inscription pour la distribution des places disponibles en vue de la prochaine rentrée au mois d'août 2021 a abouti au placement de **73 enfants** : 25 à l'EVE Le Nouveau Prieuré, 16 à l'EVE J-J. Rigaud, 9 à l'EVE La Maternelle et 23 au JE Le Petit Manège. Parmi ces placements, plus de 10 regroupements de fraterie ont pu être mis en place.

Répartition en %



Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance et siège au Conseil de fondation en charge de la gestion de l'EVE La Maternelle, en partenariat avec le Service de la petite enfance de la Ville de Genève.

Cette année a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19. Malgré la situation très compliquée, les SAPE subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries sont restées ouvertes durant toute cette période. Des aménagements des taux de fréquentation ont été proposés aux parents et la facturation a été suspendue durant 1 mois et demi, en laissant ainsi la possibilité aux parents de garder leurs enfants à la maison durant les périodes dites de « confinement ». Certaines structures ont également accueilli des enfants non inscrits, mais dont les parents occupent une fonction régaliennne et devaient par conséquent se rendre au travail.

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 8 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an
- 7 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans
- 6 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans
- 4 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 97.6%.

Le 1^{er} octobre 2020, Mme Victoria Pugin, après 12 années en tant que directrice de l'EVE La Maternelle, a pris sa retraite. La Ville de Chêne-Bougeries renouvelle ses remerciements chaleureux pour toutes ces années et pour son dévouement à La Maternelle. C'est avec plaisir que les autorités communales ont accueilli Mme Natacha Mascotto pour reprendre la direction de l'institution.

Un programme éducatif par tranche d'âge est choisi comme thème de l'année et intégré dans le projet pédagogique de l'institution : *les messages et l'éveil sensoriel* pour les bébés, *le langage et la motricité* pour les petits, *les quatre éléments* pour les moyens et, enfin, *les émotions* pour le groupe des grands.

Depuis le mois d'octobre 2017 et sous l'impulsion de Mme Marion Garcia Bedetti, Conseillère administrative en charge du dicastère de la Petite enfance et de la Jeunesse, des ateliers d'éveil musical sont organisés hebdomadairement en collaboration avec M. Marc Fredon, des « Ateliers du Chat-Bleu ». Cette année, grâce aux solutions mises en place pour répondre aux directives sanitaires imposées, les animations d'éveil musical ont pu se dérouler dans tous les groupes, chaque mardi après-midi et jeudi matin, et ont rencontré un grand succès.

Afin de garantir un accueil de qualité et d'offrir des outils de travail adaptés aux besoins actuels du personnel de l'institution, les deux villes partenaires ont procédé au remplacement d'une partie du mobilier extérieur en bois et ont fait l'acquisition d'un appareil de refroidissement pour la cuisine.

S'agissant des activités, des visites ponctuelles ont été réalisées à la ludothèque le Corbusier, au Muséum, sur des marchés, dans des bibliothèques et à la Maison de la Créativité. Les enfants âgés de 3 à 4 ans ont eu la chance de pouvoir se rendre à la patinoire des Vernets. Les courses d'école ont malheureusement dû être annulées en raison de la situation sanitaire.

Les fêtes habituelles ont été organisées mais adaptées aux directives sanitaires en vigueur : la fête de l'été a eu lieu le 18 juin 2020 sous la forme d'un pique-nique entre parents et enfants, le Père Noël a distribué des cadeaux par groupe pour les enfants le 17 décembre 2020. Le cuisinier a préparé un menu de fête et Mme Victoria Pugin, ancienne directrice de l'institution, a été invitée à le partager avec l'équipe de La Maternelle. La fête de l'Escalade a quant à elle été célébrée le 11 décembre 2020 avec un cortège d'enfants de 1 à 4 ans dans le quartier; ces derniers sont venus déguisés et ont cassé la marmite au goûter.



EVE Nouveau Prieuré

L'espace de vie enfantine du « Nouveau Prieuré », situé dans le complexe intergénérationnel homonyme, offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la Commune de Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an, les « Explorateurs »
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans, les « Trotteurs »
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans, les « Aventuriers »
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans, les « Voyageurs ».

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 95.54%.

Projets/fêtes et projets intergénérationnels

Les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de Clair-Bois ont dû être suspendues en raison du Covid-19 mais ont néanmoins pu être poursuivies avec de très petits groupes d'enfants et des résidents de l'EMS, en prenant toutes les précautions sanitaires nécessaires.

En raison de la crise sanitaire, les rencontres habituelles avec les familles tels que l'Escalade, Noël, les ateliers de Pâques, la fête du printemps et celle de l'été ainsi que les cafés/parents ont dû être annulées. Néanmoins à l'occasion de la fête de l'Escalade, l'équipe éducative a pu proposer la réalisation d'un bol, décoré par les enfants afin qu'ils puissent emporter la soupe à la maison. Le mois de décembre a été également prétexte à la mise en place d'activités sur le thème de Noël.

L'Eveil musical a pu se poursuivre avec quelques adaptations mises en place par Marc Fredon. Ainsi, les ateliers se sont déroulés dans les espaces de vie de chaque groupe, sans la présence des résidents de Clair-Bois. Il a également été possible cette année d'offrir ces ateliers d'éveil musical au groupe des 0-1 an. Au vu du franc succès de cette nouveauté, l'expérience sera renouvelée pour la prochaine rentrée. Au mois de février, la journée « cocooning, tous en pyjama ! » a pu être reconduite, les espaces n'ont pas été décloisonnés. Les animations de détente, yoga et snoezelen se sont déroulées au sein des groupes. A Pâques, une lapine et ses trois lapereaux se sont installés dans le jardin de la crèche. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à les rencontrer.



Projets de groupes

Au mois de mai, les Aventuriers et Voyageurs ont pu bénéficier d'un spectacle de qualité du théâtre de marionnettes Les Croquettes offert par la commune.

Comme chaque année au printemps, une initiation routière toujours très instructive et appréciée a été donnée aux enfants de 3 et 4 ans par le Caporal Maranca, agent de police municipale.

Visite de l'école

En juin, les enfants du groupe des 3-4 ans, ont été visiter en demi-groupe une classe de 1P à l'école de la Gradelle. Les éducatrices ont rencontré en amont les enseignantes afin de partager un moment de réflexion et d'échanger sur leurs pratiques.

Collaboration avec la HETS (haute école de travail social)

A la suite des formations « Bébé aime bouger » et « Youp'là bouge », l'activité psychomotrice a pris une place importante au sein de l'institution, et c'est tout naturellement que l'EVE du Nouveau Prieuré a accepté de faire partie d'un nouveau projet de l'école de psychomotricité (filière de la HETS). Le groupe des 3-4 ans a bénéficié de trois séances de psychomotricité données au sein de l'école par des étudiant-e-s. Ce projet sera certainement reconduit sur un plus long terme avec des séances supplémentaires l'année scolaire prochaine.



Crèche Rigaud

La nouvelle crèche Rigaud ouverte en janvier 2018 et ses 380m² de surface nette permettent, conformément aux normes fixées par le SASAJ, d'offrir une capacité d'accueil de 36 places, réparties dans trois groupes de douze enfants :

- le groupe des « Funambules », pour la tranche d'âge de 4 à 18 mois
- les groupes des « Troubadours » et des « Baladins », pour la tranche d'âge de 18 mois à 4 ans.

Pour cette troisième année d'activité, l'institution a obtenu un excellent taux d'occupation moyen de 98.10%.

Le projet pédagogique est l'aboutissement de réflexions, d'échanges et d'un travail mené par toute l'équipe éducative sur le sens de sa pratique professionnelle, de ses valeurs et sur les orientations de la crèche. L'enfant étant au cœur des réflexions, c'est une pédagogie active et participative qui est pratiquée où chacun d'entre eux est acteur de ses apprentissages.

Pour mettre en place cette pédagogie et surtout pour bien vivre ensemble, l'équipe éducative s'appuie sur ses propres valeurs : le respect des différences, des besoins, de l'environnement, sans oublier de prendre du plaisir.



Familles

L'équipe pédagogique souhaite créer un lien de confiance en offrant un lieu chaleureux et convivial où les parents ont une place importante malgré la présence encore forte des mesures sanitaires.

Ainsi, la fête de la famille n'a pu avoir lieu. En remplacement de cet événement, l'équipe éducative a mis en place un atelier cookies dans tous les groupes pour que les enfants puissent les emporter à la maison et les partager avec leur famille.

La troupe du théâtre de marionnettes Les Croquettes est venue présenter deux représentations de son dernier spectacle, lequel a remporté un franc succès auprès des enfants.

Projets

Respect de l'environnement et de soi-même

Les trois groupes ont axé leur projet annuel sur la nature, les voyages et le tri. Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, des activités de recyclage et de tri des déchets ont été mises en place avec les enfants. Une attention particulière a également été portée sur le gaspillage et sur l'importance de nos ressources naturelles telles que l'eau et l'alimentation. Ainsi, au fil de l'année, des bricolages avec des matériaux de récupération ont été proposés aux enfants.

Le jardinage avec les enfants permet d'observer et de comprendre que la nature a un rythme, lié aux saisons, et de les sensibiliser à l'importance de consommer des fruits et des légumes locaux et de saison. L'objectif consiste aussi à amener l'enfant à se respecter lui-même, à respecter les autres et son environnement.

L'institution favorise également l'exercice corporel, la préhension et la coordination des gestes grâce à un atelier Yoga qui se déroule tous les jeudis matin. Cet atelier, animé par une professionnelle de la crèche, qui a suivi une formation spécifique, procure beaucoup de plaisir aux enfants.

La grande lessive

La grande lessive est le nom d'une installation artistique éphémère bisannuelle réalisée par tous afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social, valeurs défendues dans le projet pédagogique de l'institution. Malgré la crise sanitaire, ce projet a pu être maintenu et a fait son effet. Les familles ont vraiment apprécié l'exposition des œuvres de leurs enfants.

Jardin d'enfants

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants « Le Petit Manège » accueille des enfants dès l'âge de 2 ans. La capacité d'accueil de l'institution est de 28 places pour les matinées et de 22 pour les après-midis.

Les 62 enfants qui ont fréquenté « le Petit Manège » ont été accueillis avec bienveillance et ont pu participer aux activités proposées par l'équipe pédagogique (ateliers créatifs, sorties, etc.).

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les rencontres avec les familles comme l'Escalade, Noël, les ateliers de Pâques, la fête du printemps et celle de l'été ainsi que les cafés/parents ont dû être annulées.

Le jardin d'enfants a également un rôle de dépistage et de soutien au développement. Durant cette année, plusieurs enfants ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique, à travers des réunions de réseau et des interventions ciblées face aux difficultés identifiées.

Ecoles : activités parascolaires

Restaurants scolaires des écoles de Chêne-Bougeries, de la Montagne, du Belvédère et de la Gradelle

L'association RestoChêne, qui œuvrait depuis 31 ans, a mis fin à son activité au mois de juin 2020. Les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries tiennent à remercier chaleureusement toute l'équipe de l'association, qui a assuré l'intendance dans les différents restaurants scolaires de la commune; elles adressent également leurs remerciements à l'ensemble du comité qui a su gérer et organiser les infrastructures nécessaires aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés durant ces longues années, garantissant ainsi un service adapté et de qualité aux enfants.

A la suite d'un appel d'offres (AIMP), le mandat pour la fourniture des repas ainsi que la gestion des réfectoires scolaires des écoles de Chêne-Bougeries/Montagne, du Belvédère et de la Gradelle, a été confié à la société NOVAE, étant précisé que l'ensemble du personnel de l'association RestoChêne a pu, dans le cadre de cette reprise d'activité, être engagé par la société mandataire.

L'augmentation de la fréquentation des réfectoires scolaires est constante. C'est ainsi plus de 53'000 repas qui ont pu être servis pour cette année scolaire 2020-2021.

Restaurant scolaire de l'école de Conches

Depuis la rentrée 2015, la gestion du restaurant scolaire de l'école de Conches est placée sous la responsabilité directe de l'administration communale, en partenariat étroit avec le Service intercommunal d'informatique (SIACG) pour ce qui concerne la facturation des repas.

La crise sanitaire a fait quelque peu baisser le nombre d'enfants inscrits pour les repas de midi. Ainsi, ce sont environ 120 enfants qui ont fréquenté le restaurant tout au long de cette année scolaire. Les trois collaboratrices communales ont œuvré en commun pour servir presque 10'000 repas aux enfants de l'école de Conches.

Les menus, labellisés « Fourchette verte » depuis 2016, intègrent quotidiennement des produits issus de la filière GRTA (Genève Région - Terre Avenir).

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Le service social accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation financière ou personnelle particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au vendredi. Durant la pandémie, la permanence d'accueil du jeudi (sans rendez-vous) a été supprimée et remplacée par des entretiens sur rendez-vous.

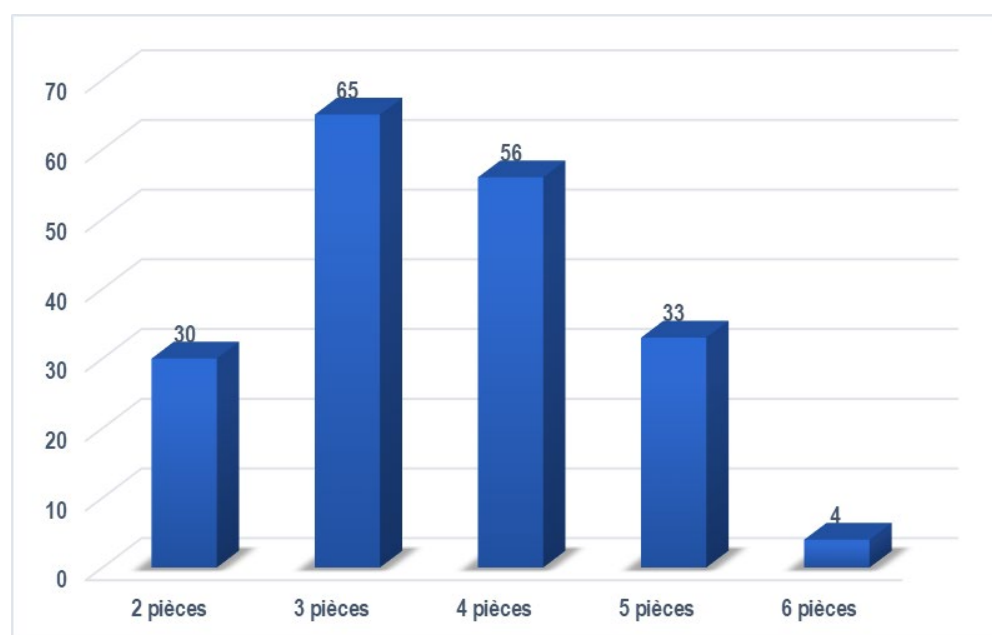
Du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, 220 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières ponctuelles sont évaluées au regard du budget de la personne.

Une augmentation des demandes d'aides financières liées à des arriérés de loyers et de primes d'assurance maladie a été constatée, ainsi qu'une inquiétude grandissante de la part des usagers en lien avec la précarisation de leur situation due à la pandémie.

Logements

Durant l'année 2020, 16 logements situés dans des immeubles appartenant à la Commune ont pu être attribués.

Demandes de logement communal par nombre de pièces en 2020



Action Trois-Chêne pour l'emploi

Située au 136, chemin De-La-Montagne, l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseiller-ère-s en insertion professionnelle et une assistante administrative accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandœuvre et Collonge-Bellerive.

Prestations

Action Trois-Chêne pour l'emploi a pour mission l'accompagnement des personnes pour une insertion sur le marché du travail, la prévention et l'information relatives au monde professionnel, ainsi que la mise en relation avec les acteurs économiques locaux. Le soutien individualisé qu'elle propose se réalise à travers les actions suivantes :

- définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- constituer un dossier professionnel
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir
- se faire connaître et cultiver la collaboration auprès des entreprises-cibles
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2020

En 2020, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 667 personnes. Les conseillères ont enregistré 3'476 visites, soit une baisse de 1'295 visites par rapport à 2019. Cette diminution de fréquentation est due à la situation exceptionnelle vécue cette année en raison de la crise du Covid-19. Les mesures sanitaires mises en place ont contraint la fermeture au public de la structure du 17 mars au 3 mai 2020. Durant cette période, une permanence téléphonique ainsi que des rendez-vous ont été assurés à distance par les conseillères. Dès le 4 mai, les activités ont repris uniquement sur rendez-vous.

Fréquentation

La fréquentation des demandeurs d'emploi pour Chêne-Bougeries est restée stable avec 24 % (25 % en 2019).

L'impact du Covid-19 sur les activités

L'organisation et le fonctionnement de la structure ont été impactés. C'est la raison pour laquelle des adaptations ont été nécessaires afin d'assurer la sécurité des collaborateurs et des usagers. Ainsi, les permanences ont été remplacées par des rendez-vous individuels fixés à l'avance. Durant la période de semi-confinement, une permanence téléphonique ainsi que des rendez-vous en ligne ont été assurés par les quatre conseillères. Lors de la réouverture, la décision de remplacer la permanence du matin par des rendez-vous individuels a été prise, afin d'appliquer les mesures sanitaires en vigueur. Ce changement a engendré une diminution du nombre de visites quotidiennes de 30 en 2019 à 25 en 2020.

Effets de la pandémie sur le marché du travail

Une recrudescence des licenciements, surtout dans le secteur de l'hôtellerie/restauration, a été constatée. A titre d'exemple, notre antenne a reçu des personnes licenciées par des grands hôtels de la place, et ce après de nombreuses années de service en tant que portier d'étage, employé dans la restauration ou encore technicien de surface. Il s'agit souvent de personnes qui ont un faible niveau de français, peu ou pas qualifiées, âgées de 50 ans ou plus. Une grande interrogation se pose quant aux chances de réinsertion professionnelles de ces personnes. Le risque de les voir bénéficier de l'aide sociale après avoir épuisé leurs indemnités de chômage semble raisonnablement élevé.

Les collaborateurs de l'OCE et de caisses de chômage étant en télétravail, les démarches d'inscription en ligne sont devenues un obstacle supplémentaire pour les personnes qui ne maîtrisent pas ou peu les outils informatiques et/ou s'inscrivant pour la première fois au chômage. Au regard de l'afflux des demandes, certains usagers se sont parfois retrouvés sans revenu pendant plusieurs mois. L'antenne a dû intervenir afin de débloquer certaines situations critiques.

Les stagiaires

Les jeunes ont également été très touchés par cette pandémie, notamment dans la recherche de places de stage. C'est pourquoi l'accueil des stagiaires s'est poursuivi tout au long de l'année. Dans ce cadre, la possibilité a été donnée à 5 jeunes de réaliser une expérience professionnelle afin de leur permettre de sortir d'une impasse. Les types de stages sont essentiellement des stages d'observation de longue durée, des stages obligatoires afin d'intégrer une école ou encore des stages permettant d'acquérir une première expérience professionnelle à l'issue d'un parcours académique.

Collaboration avec les employeurs de la région

La collaboration avec les entreprises est importante pour le placement de certains usagers. Depuis plusieurs années, différents partenariats ont pu être menés à bien avec des employeurs de la région, des agences de placement et même des particuliers. La collaboration avec les communes des Trois-Chêne et celles d'Arve et Lac partenaires de l'antenne a été fructueuse. Les postes à pourvoir sont régulièrement communiqués et cela a permis plusieurs engagements dans différents secteurs d'activité. De plus, l'administration communale sollicite systématiquement nos services lors de remplacements ou de missions de courte durée. Le fonctionnement de la structure permet aux conseillères d'avoir un regard croisé sur les situations, une grande régularité dans le suivi et une meilleure connaissance des usagers ainsi que de leurs compétences professionnelles.

De plus, les engagements locaux permettent souvent de recruter des personnes plus flexibles, disponibles et plus investies, car elles bénéficient d'une meilleure qualité de vie (réduction du temps de trajet). L'engagement de personnel local réduit également l'impact écologique lié aux déplacements.

Perspectives

Cultiver et développer les contacts auprès des employeurs et partenaires de la région des Trois-Chêne. Poursuivre les collaborations avec les communes et renforcer la recherche de fonds en faveur des usagers, afin de financer différentes formations.

Témoignages

« C'est avec plaisir que je partage avec vous toutes la bonne nouvelle d'avoir été engagée comme garde d'enfants depuis août à plein temps !! Je veux vous remercier pour l'aide en préparant mon cv et ma lettre de motivation !! Que dieu vous bénisse et je vous souhaite de bonnes fêtes et la nouvelle année puisse être pleine de bonheur et paix !! »

« Un grand merci à toute l'équipe de l'Action Trois Chêne. Votre très bon accueil, votre dynamisme et votre savoir-faire nous motivent à aller de l'avant »

Aide à la formation des jeunes et des moins jeunes

Le Conseil administratif a marqué sa volonté d'agir en faveur de la formation des jeunes et des adultes de Chêne-Bougeries. Ainsi, en collaboration étroite avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi, plusieurs d'entre eux ont pu suivre une formation ou la compléter afin d'acquérir un diplôme certifiant augmentant indubitablement les chances de (re)trouver un emploi.

Attribution des subventions 2020

Partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC)

En 2020, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 27 organisations actives dans le domaine de la solidarité internationale pour un montant total de CHF 47'267.-. Elle a également versé CHF 141'802.- à la Fédération genevoise de coopération (FGC) conformément à un accord-cadre signé avec cette dernière.

Action sociale – Genève

Le Conseil administratif a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

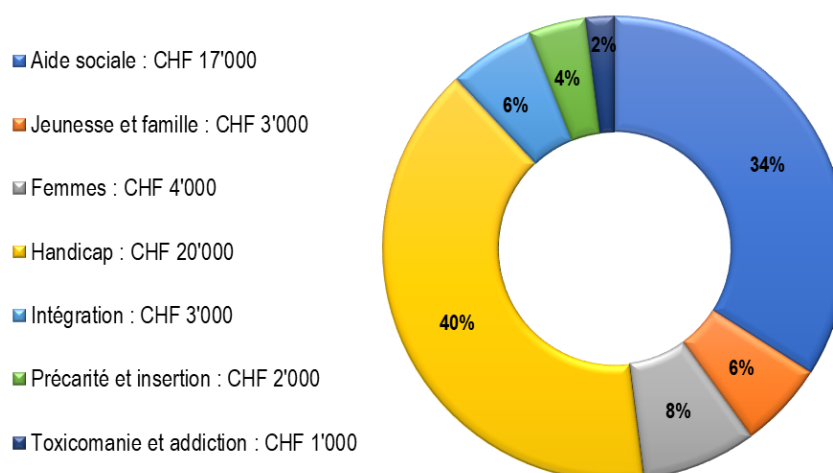
Le formulaire relatif à la demande de subvention est disponible, chaque année, sur le site Internet de la Commune. Il est directement téléchargeable du 1^{er} janvier au 30 avril de l'année en cours.

En 2020, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 22 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 50'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines :

- du handicap (40%), à travers le soutien notamment à l'Association Cérébral (CHF 5'000.-) et à Pro Infirmis (CHF 4'000.-)
- de l'aide sociale (34%), à travers le soutien notamment à Carrefour-Rue & Coulou (CHF 5'000.-) et à l'Epicerie solidaire chénoise (CHF 3'000.-).

Répartition des montants par thématique



Liste des associations « Action sociale – Genève » soutenues

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2020
AGIS – Association genevoise d'intégration sociale	2'000
Association 3chêneAccueil	2'000
Association Cérébral	5'000
Association des familles monoparentales	1'000
Association découvrir	1'000
Caritas Genève	2'000
Carrefour-Rue & Coulou	5'000
CSP - Centre Social Protestant	3'000
Croix-Bleue romande	1'000
Epicerie Solidaire Chênoise	3'000
Fondation As'trame	1'000
Fondation Cap Loisirs	4'000
Fondation REPR - Relais enfants parents Romands	1'000
HAU – Handicap Architecture Urbanisme	2'000
Insieme Genève	3'000
LAVI – Centre d'aide aux victimes d'agressions violentes	2'000
Le Trialogue	2'000
Office protestant de consultations conjugales et familiales	1'000
Pro Infimis Genève	4'000
Un enfant – Un cadeau	1'000
SOS Femmes	2'000
Voie F	2'000

Aide au développement

Durant l'année 2020 et afin d'apporter un soutien plus cohérent dans les divers projets sélectionnés, la thématique « assainissement, accès à l'eau et plantation d'arbres (hors forêt d'exploitation) » a été privilégiée par le Conseil administratif.

Ainsi, les associations ayant des projets en lien direct avec les domaines cités ci-dessus ont pu déposer une demande de soutien financier auprès du service social de Chêne-Bougeries.

Le formulaire relatif à la demande de subvention est disponible, chaque année, sur le site Internet de la commune. Il est directement téléchargeable du 1^{er} janvier au 30 avril de l'année en cours.

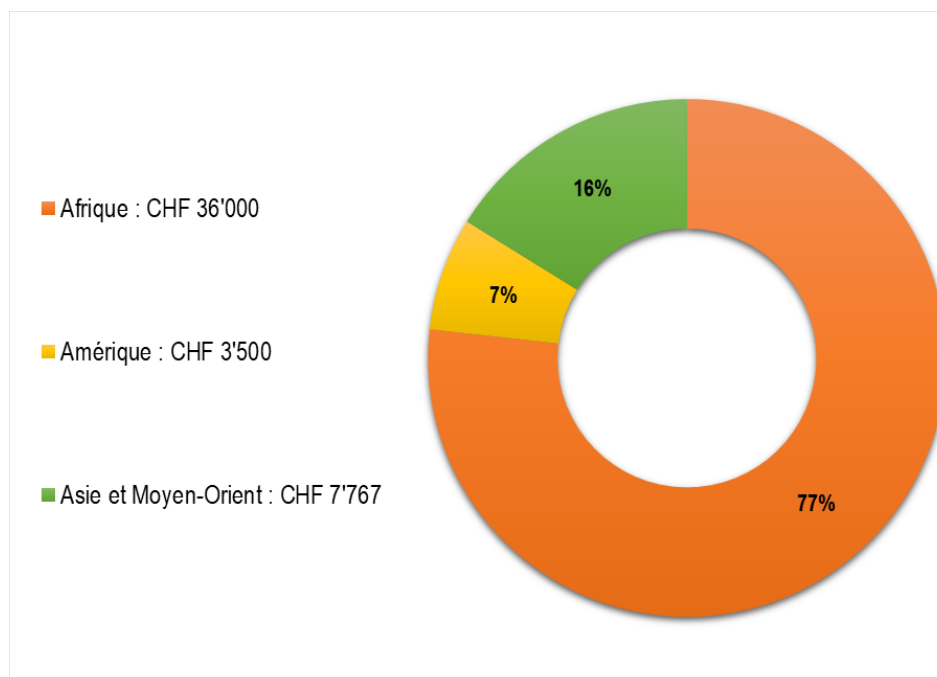
En 2020 les 27 organisations de solidarité internationale soutenues par la Ville de Chêne-Bougeries ont développé des projets dans 19 pays à travers le monde.

La majorité des fonds a été investie en Afrique (76 %) et en Asie/Moyen-Orient (16 %).

21 projets ont été développés en Afrique, 4 en Asie/Moyen-Orient et 2 en Amérique.

En 2020, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont le Bénin (CHF 6'000.-), le Togo (CHF 5'500.-) et le Burkina Faso (CHF 5'000.-).

Répartition des montants par continent



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

Associations	Subventions attribuées en 2020
Association Anitié ONG	1'000
Association Assikloassi	2'000
Association ClubAIDE	2'000
Association des Amis du Sakthi Children's Home	2'000
Association des Amis du Tibet	2'000
Association Diobasse	2'000
Association La Rose des Sables	1'000
Association MediBus	1'000
Association Miman-Bénin	2'500
Association Njaba Kunda shop	2'000
Association Palmier	2'500
Association pour l'éducation, les soins et la promotion des femmes et enfants - AESOPFE	2'000
Association Soutien aux plus démunis.e.s	2'000
Association Unis pour Agir - UPA	1'000
Association Voix Libres	2'500
Association Y 30	2'000
Association Yankadiy	2'000
Association Zara Soa	1'000
Helpline Switzerland	1'767
Jatur	1'000
Keiser Initiative for Uganda	1'500
Lumière pour Haïti	1'500
M.A.A Maasai Aid Association	500
Nordesta Reforestation & Education	2'000
Nouvelle Planète	3'000
Soutien sans frontières	2'000
Unis avec le Togo UAT	1'500

Les Aînés

Association des Chêne 50 ans & plus et Horizons Nouveaux

La commune comprend deux clubs d'aînés sur son territoire qui se veulent complémentaires dans les diverses activités proposées : Horizons Nouveaux sis, au chemin De-La-Montagne 2, et l'association des Chênes 50 ans & plus, dans les locaux du Centre PasSage 41, sis au chemin de la Gradelle.

Prévention canicule

Depuis plusieurs années, la Commune de Chêne-Bougeries fait partie du dispositif cantonal en lien avec la prévention de la canicule du Service du médecin cantonal. Les personnes de 75 ans et plus résidant à domicile peuvent s'annoncer auprès du Service de la cohésion sociale et bénéficier d'un contact ou d'un suivi plus régulier lors d'alertes en cas de canicule émises par le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

En juin 2020, un courrier a été envoyé à plus de 1'200 personnes afin d'informer les aînés sur les gestes à adopter en cas de canicule et en période de pandémie.

Sortie des Aînés

En raison de la pandémie Covid-19, les sorties des aînés ont malheureusement dû être annulées.

Transport bénévole à Chêne-Bougeries

Créé en 2016, le service de transport destiné aux aînés de la commune s'inscrit dans une démarche bénévole et solidaire. Piloté par le service de la Cohésion sociale, il répond à un besoin d'accompagnement et de transport lorsque la famille et les proches ne peuvent pas toujours aider, grâce à une équipe de bénévoles dynamique et motivée. Les transports effectués sont essentiellement liés à des rendez-vous médicaux. Les besoins en transports sont annoncés une semaine à l'avance, ceci afin de coordonner les demandes avec les disponibilités des bénévoles. Les demandes de transports ont certes diminué avec la pandémie, mais elles n'ont pas été interrompues. Les transports réalisés l'ont été avec les gestes barrières et les mesures de protection sanitaires en vigueur.

Visite des personnes âgées et isolées à domicile

Le Conseil administratif a signé une convention de partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, consistant à mettre en contact des bénévoles de la commune avec des personnes âgées isolées de Chêne-Bougeries. L'objectif consiste à rompre l'isolement des aînés grâce à des visites régulières effectuées à domicile et/ou, lorsque c'est possible et souhaité, grâce à un accompagnement adapté leur permettant de participer à une activité collective. Les visites ont cessé le 16 mars 2020, mais des appels réguliers, soit longs, 1 fois par semaine, ou plus courts, plusieurs fois par semaine, ont été réalisés afin de maintenir le lien avec la personne âgée.

Plateforme d'associations des aînés de Genève

Depuis deux ans, la Commune de Chêne-Bougeries fait partie des observateurs de la Plateforme, dont elle participe aux séances plénières. La Plateforme réunit 45 associations actives dans divers domaines touchant aux aînés, ainsi que 25 observateurs dont certains services sociaux.

Structure dynamique en constante évolution, la Plateforme rassemble des associations membres et des organismes publics au titre d'observateurs, engagés dans la qualité de vie des seniors et du vivre-ensemble. Les associations membres regroupent aujourd'hui la moitié des personnes de plus de 65 ans vivant dans le canton de Genève.

La Plateforme comprend plusieurs commissions thématiques adhoc, mandatées par les membres pour dresser des états des lieux et émettre des recommandations sur des problématiques soulevées par le terrain genevois en lien avec la personne âgée.

Distribution de pommes et de pommes de terre

Cette action consistait à son origine à offrir, semestriellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin du Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux N^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, cette action a été élargie aux ménages les plus modestes. Ainsi, les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information a été publiée dans le journal « Le Chênois » afin d'atteindre les habitants concernés.

Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé).

Les collaborateurs des services communaux extérieurs assurent la livraison des produits à domicile. En respect des consignes de l'OFSP cette année, les cagettes ont été déposées devant la porte d'entrée des bénéficiaires.

En automne 2020 et au printemps 2021, 55 personnes et une fondation ont bénéficié de cette offre pour un total de 330 kg de pommes et 630 kg de pommes de terre distribuées.

« Concert de Piano »

Mme Ilse Wöllhaf et M. Dinu Mihailescu ont donné deux représentations pour les aînés de la commune le 27 avril et 28 mai 2021. Ces événements ont eu lieu dans la salle communale en respect d'une jauge fixée à 50 personnes en raison de la pandémie. Lors de ces deux concerts, les aînés ont pu apprécier les œuvres de Debussy, Chopin, Stravinsky, Rachmaninov et Chostakovitch. A l'issue de la représentation, les aînés ont reçu une attention florale ainsi qu'une petite douceur pour remplacer le traditionnel goûter annulé en raison de la situation sanitaire. Les retours positifs ont fait émerger l'importance de pouvoir se retrouver et partager des événements culturels, après cette période particulière.

Marmites de l'Escalade

A l'occasion de la fête de l'Escalade, une livraison de marmites en chocolat remplies de délicieux masssepains a été effectuée, auprès des établissements médico-sociaux (EMS), du Foyer du Vallon ainsi que de la Résidence de la Chevillarde, pour le plus grand bonheur des résidents et du personnel.

Manifestations diverses

Noël en faveur du Cœur des Grottes

En raison de la pandémie, cet événement n'a pas pu avoir lieu. Un cadeau de Noël destiné aux mamans (souvent oubliées) a cependant été offert aux résidentes du foyer. Une réflexion sera menée quant aux contours du futur soutien communal en faveur de la Fondation.

CULTURE

La saison 2020-2021 a été plus que perturbée en raison des normes sanitaires liées au Covid-19. Bon nombre d'événements ont dû être annulés ou reportés, pour le plus grand regret du public et des organisateurs.

Musique



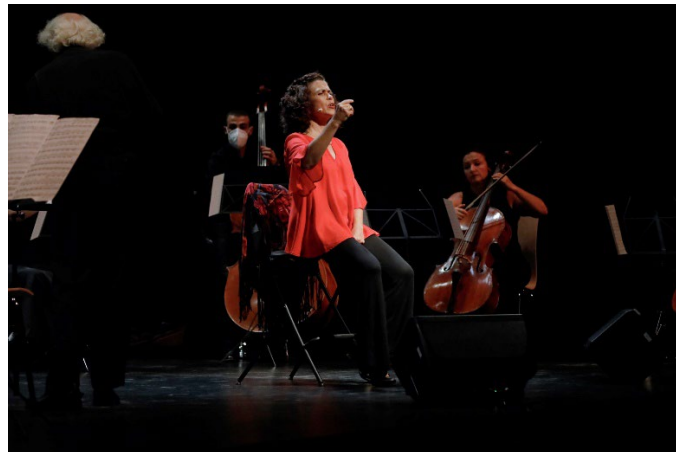
La **musique classique** tient une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté dans le magnifique écrin de verdure que constitue le Parc Stagni. Quatre somptueuses soirées s'y sont déroulées du 1^{er} au 4 juillet 2020, offrant un voyage autour du monde, à commencer par le concert du **Trio Klimt « Terres musicales »**, suivi du magnifique duo de piano **Mayumi Kameda et Iona-Raluca Avramescu** dans les **« Chefs-d'œuvres classiques et romantiques pour deux pianos Mozart et Rachmaninoff »**. Puis, un concert différent, brillamment interprété par l'**Ensemble Vocal Malinine – EVM**, avec **« Art vocal russe, religieux, classique, folklorique »**, et enfin la dernière soirée a été rythmée par le célèbre **Orchestre de Lancy-Genève**, avec **Roberto Sawicki à la direction et violon**, ainsi que la participation des **danseurs József Trefeli et Gabor Varga pour « Esquisses hongroises »**, véritable célébration de la musique vivante.

Vendredi 4 septembre 2020, le public fut enchanté par ce superbe conte musical tout public, **« Le Tsar Saltan, son fils Gvidon et la belle princesse Cygne »**, interprété par l'**Orchestre de Lancy-Genève**, avec **Roberto Sawicki à la direction et la conteuse Casilda Regueiro**.



« Une soirée en automne », un duel théâtral sans pitié. Cette satire mordante sur le monde littéraire, de Friedrich Dürrenmatt, a réuni **Alain Carré, acteur et metteur en scène, et Aïssa Derrouaz, acteur**. Cette rencontre entre un écrivain et son lecteur qui prend une tournure diabolique, soutenue par les notes de piano d'**Irina Chkourindina**, s'est jouée le jeudi 17 septembre 2020.

Le traditionnel Concert de Printemps, devenu par la force de la situation un magnifique **Concert d'Automne**, présenté par l'**Orchestre Buissonnier**, a eu lieu 22 septembre 2020, avec **François James au violon et à la direction, ainsi que Maxime Alberti au piano**. Œuvres de Mendelssohn, Mozart et Schubert pour ce concert intimiste, à la fois doux et puissant.



Le Tsar Saltan - Orchestre de Lancy-Genève, avec Roberto Sawicki à la direction et Casilda Regueiro, conteuse – 24 avril 2020

Pour conclure cette résidence, le concert exclusif de **La Camerata Alma Viva et l'Ensemble vocal de Poche**, intitulé « **Cinq** » autour des cinq rythmes vitaux, a eu lieu le samedi 10 octobre 2020. Unique sur la scène internationale, cette formation originale utilise des méthodes de travail révolutionnaires inspirées par les techniques de Quatuor, les échauffements de Théâtre, l'improvisation, le QiGong, la méditation, la respiration et l'art de l'écoute. Pour cette première collaboration entre les deux ensembles, l'objectif consistant à construire un programme autour du rythme, prenant appui sur des œuvres de la Renaissance jusqu'à ce jour avec, comme pièce maîtresse, une commande du compositeur genevois Christophe Struzenegger sur le thème du Chaos.



Vendredi 16 octobre 2020, hommage à Pouchkine. Les plus grandes œuvres du poète russe, par Glinka, Rimsky-Korsakov, Tchaikovsky, ont été interprétées par **Larissa Rosanoff, soprano, Irina Chkourindina au piano et Casilda Regueiro**. Concert émouvant en mots et en notes.

Pour sa deuxième année de résidence, **La Camerata Alma Viva, sous la direction artistique de Charlotte Maclet**, a proposé un programme dédié à deux grandes œuvres de Tchaikovsky (**Souvenirs de Florence et la Sérénade pour cordes**), « **Sérénade Russe** », samedi 17 avril 2021, malheureusement sans public, mais diffusé en vidéo sur le site Internet communal. Contrastant avec l'album B-Side, tous les différents mouvements de ces grandes œuvres russes ont été animés par des créations originales d'Eric Mouret, compositeur et arrangeur officiel de la Camerata Alma Viva pour aboutir au final à une grande plage unique de musique, permettant à l'auditeur un grand voyage de sensations et d'émotions diverses.



Camerata Alma Viva – samedi 10 octobre 2020

Expositions

Du 2 au 25 octobre 2020, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition intitulée « **Chaise** ». Cette exposition-jeu d'éveil culturel a été conçue et réalisée par Michel Delajoud, de l'Amusée à Annemasse. Chaises longues, chaises hautes, chaises de bureau, tabourets, chaises de mât, la chaise nous accompagne tout au long de notre vie ...

C'est de façon ludique et interactive que les visiteurs ont pu découvrir alors comment cet objet incontournable a traversé l'histoire de l'art. Grâce au travail particulièrement professionnel des équipes d'animation, bon nombre de classes d'écoles primaires ont également pu être accueillies.



Fêtes pour les enfants



Jeudi 24 septembre 2020, « **Les aventures de Petchi et Voila-Voila** », d'après les livres de **Benjamin Knobil** et **Anne Wilsdorf**, se sont invitées dans notre salle communale. A la manière d'un livre animé grandeur nature, ce spectacle a mis en valeur le patrimoine suisse de manière drôle et loufoque. La comédienne **Aurore Faivre** qui incarne Petchi était accompagnée par la musicienne et bruiteuse **Shirley Hoffman** qui a illustré musicalement les images de Anne Wilsdorf projetées sur scène. Un spectacle plein de fraîcheur et de drôlerie...

Pour sa 18^{ème} édition, en mars 2021, le **festival Marionnettes & Cie** a dû s'adapter et revêtir une nouvelle forme. Ne pouvant jouer devant le public, il s'est invité, sur inscription, dans les classes des plus petits ainsi que dans les crèches et les jardins d'enfants de Chêne-Bougeries, en offrant un spectacle « La soupe aux cailloux délicieux ». Script, mise en scène, jeu et costumes par Teresa Benson et Eliane Longet. Marionnettes : Pierre Monnerat d'après des dessins de Capucine Mazille. Petits et grands furent conquis.

TERRITOIRE

Plan directeur communal (PDCom) 2030 et Plan directeur des chemins pour piétons (PDCP)

La Commune est engagée depuis 2017 dans l'élaboration de son Plan Directeur Communal (PDCom). Ce processus de planification fait suite à l'adoption du Plan directeur cantonal 2030, approuvé par le Conseil fédéral le 29 avril 2015 et de sa première révision, approuvée par le Conseil d'Etat en septembre 2018 et le Grand Conseil en avril 2019.

L'article 10, al. 9 LaLAT impose en effet aux communes une adaptation de leur planification directrice dans un délai de 3 ans. Au-delà de l'obligation légale, cette planification constitue une opportunité pour la Commune de définir les enjeux de son développement territorial et de les contractualiser avec l'Etat. Cette dernière tient notamment compte des défis liés aux enjeux climatiques et de biodiversité, ainsi que la motion 2520 votée par le Grand Conseil le 18 octobre 2020 et la déclaration du Conseil d'Etat du 4 décembre 2020.

Depuis la modification de l'art. 59, al. 4, de la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI) intervenue en mars 2013 et doublant l'indice maximal d'utilisation du sol applicable de façon dérogatoire, la 5^{ème} zone, qui recouvre environ 69% du territoire communal, est devenue un enjeu principal. Ainsi, une stratégie d'évolution de la 5^{ème} zone a été élaborée en vue de doter la Commune d'un outil de planification performant se basant sur cinq postulats :

- Principe d'impartialité
- Principe de contrepartie
- Principe d'égalité de traitement
- Principe de contextualisation
- Principe d'objectivité

À la suite des modifications apportées à la LCI par le Grand Conseil le 1er octobre 2020 à la LCI, il sera procédé à une intégration des nouvelles dispositions légales par révision du PDCom, entre son adoption formelle et la date-butoir du 31 décembre 2022.

Bien que relevant d'une législation distincte, le PDCP a été établi concomitamment au PDCom et fait partie intégrante de ce dernier.

La commission Territoire et Village de Chêne-Bougeries ainsi qu'un groupe de travail puis une sous-commission rapportant à la commission citée ont accompagné l'établissement du PDCom et ont transmis les orientations stratégiques nécessaires, au cours de 14 séances de travail et lors de 6 séances de présentation de l'état d'avancement du projet. Le Conseil administratif a quant à lui été consulté à réitérées reprises, notamment en relation avec la validation du cahier des charges. Enfin, la stratégie d'évolution de la zone 5 ainsi que l'état d'avancement du projet de PDCom ont été présentés en séance des « commissions Réunies » le 7 mai 2018 puis à l'ensemble des membres du Conseil municipal les 4 avril et 25 juin 2019.

En ce qui concerne les services cantonaux, 5 séances de coordination ont été organisées avec l'Office de l'Urbanisme dès novembre 2015 concernant l'opportunité de réviser le projet de PDCom adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2011, mais dont la reconnaissance par le Conseil d'Etat avait été « suspendue » (sic) dans l'attente du Plan directeur cantonal 2030.

Des séances bilatérales ont également eu lieu avec la DGAN, le 27 février 2017, et le Conservatoire et jardin botaniques le 12 mars 2018, ceci dans le cadre d'une étude sur les corridors biologiques.

Pour le surplus, la stratégie d'évolution de 5^{ème} zone a été présentée et complétée dans le cadre d'ateliers d'une demi-journée organisés les 2 mars et 2 novembre 2019 avec des représentants des associations de quartier. Les mesures de modération de trafic ont quant à elles été traitées par l'intermédiaire d'une démarche participative. La clinique des Grangettes a également été approchée, le 29 mai 2019, pour connaître ses besoins et ses temporalités de développement.

À la suite du changement de législature en juin 2020, le Conseil municipal dans sa nouvelle composition a, bien évidemment, été consulté. Ainsi, les divers groupes politiques ont formulé plusieurs propositions d'amendements qui ont fait l'objet de discussions lors de la séance de la commission Territoire, Urbanisme et Mobilité du 31 août 2020, préalablement à leur intégration dans l'avant-projet de PDCom.

En 2021, suite à l'analyse des observations recueillies pendant la période de la consultation publique, tenue du 5 octobre au 5 novembre 2020, la commission Territoire, Urbanisme et Mobilité s'est réunie à 4 reprises.

Cette dernière a finalement préavisé favorablement, à l'unanimité moins 1 abstention, l'avant-projet de PDCom lors de sa séance du 29 avril 2021, étant encore précisé que ce document a ensuite été transmis à l'Office de l'Urbanisme pour contrôle de conformité.

Les principales phases de l'étude se sont donc déroulées selon le calendrier ci-dessous :

- Validation du cahier des charges par le Conseil administratif, le 27 juin 2018
- Avis favorable de l'Office de l'Urbanisme, le 28 février 2019
- Validation de l'avant-projet par le Conseil administratif en août 2019
- Retour des préavis des services cantonaux en octobre 2019
- Consultation du Conseil municipal nouvellement élu en juin 2020
- Traitement des amendements formulés par les partis, le 31 août 2020
- Consultation publique du 5 octobre 2020 au 5 novembre 2020 et présentation publique le 13 novembre 2020
- Traitement des observations issues de la consultation publique lors des séances de la commission Territoire, Urbanisme et Mobilité des 17 novembre 2020, 25 janvier 2021, 1^{er} février 2021 et 18 mars 2021
- Validation du PDCom en vue du contrôle de conformité étatique par la commission Territoire, Urbanisme et Mobilité lors de sa séance du 29 avril 2021.

La première phase de cette rénovation, pour laquelle le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 9'835'000.-TTC, arrive à son terme. L'année 2020 / 2021 a permis d'achever l'intégralité des travaux dits de gros œuvre.

Les façades repeintes, les toitures rutilantes et les volets fraîchement accrochés permettent de voir l'ampleur du travail d'orfèvrerie effectué sur ces bâtiments. Le chantier initialement prévu livré à la fin de l'été 2021 s'achèvera à la fin 2021, avec une mise à disposition des logements et des arcades en début d'année 2022. Ce retard s'explique, entre autres, très probablement par les conséquences de la pandémie qui a provoqué une pénurie des matériaux. Il convient à cet égard de préciser que tout l'ensemble du secteur de la construction a subi les mêmes retards.

Ce chantier est un test grandeur nature pour la seconde phase de rénovation / reconstruction de la partie nord-ouest du village. Celui-ci concerne la réalisation et la dépose d'une demande d'autorisation de construire pour les immeubles situés aux Nos 5, 7, 9, 11, 13 et 15 de la rue de Chêne-Bougeries, 6, 8 et 10 du chemin du Pont-de-Ville et 2, du chemin De-La-Montagne.

Depuis le vote par le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 juin 2019, du premier crédit d'étude d'un montant de CHF 2'100 '000.-TTC, les architectes ont finalisé le dossier d'autorisation de construire, lequel a été déposé le 21 juillet 2020 (DD 113715) auprès de l'Office des autorisations de construire (OAC). Parallèlement à cette phase d'instruction, le bureau d'architectes a lancé le processus d'appel d'offres selon AIMP afin de stabiliser le devis général.

C'est sur cette base que le Conseil municipal a voté, lors de sa séance ordinaire du 6 mai 2021, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 22'950'000.- TTC.



Image issue du projet « La Maison enchantée », bureau Personeni & Raffaele Architectes.
Vue depuis le futur espace public intérieur.

La rénovation / reconstruction du village de Chêne-Bougeries va doter la Commune de 36 nouveaux logements, dont 6 chambres pour étudiants, de 8 arcades commerciales, ainsi que de 2 restaurants dont la réouverture de l'historique « Café de la Fontaine » situé au N° 27, rue de Chêne-Bougeries. De plus, des espaces pourront être mis à disposition des associations.

La vision urbanistique du village de Chêne-Bougeries ne se traduit pas uniquement par les chantiers de rénovation / reconstruction évoqués précédemment. En effet, un projet d'aménagement des espaces publics est en cours d'élaboration avec les différents autres propriétaires de l'îlot. Ce futur espace public permettra de lier les bâtiments entre eux afin de donner une nouvelle identité au quartier.

Avec la récente rénovation de la rue de Chêne-Bougeries, entreprise par le Canton, ce quartier jouira d'une vraie qualité urbaine, avec commerces et restaurants de part et d'autre de la rue, offrant une diversité de services de proximité non seulement pour les habitants du quartier mais également pour les personnes de passage.



Image issue du projet « La Maison enchantée », bureau Personeni & Raffaele Architectes.

Vue depuis le haut de la rue de Chêne-Bougeries

Procédures de planifications de logements dans la commune

Plan localisé de quartier Chevillarde – Jules-Cougnard - PLQ 29'978-511

À la suite des diverses procédures de demandes de classements concernant le bâtiment N° B27 et ses dépendances (bâtiments N°s B28, B29 et B30) situés dans le secteur de la Chevillarde, le projet reste dans l'attente d'une levée des divers recours en cours. La Commune suit ce dossier à mesure où elle est sollicitée dans le cadre de l'organisation des mesures de ce chantier.

Pour rappel, la parcelle N° 491 a fait l'objet de discussions intenses au cours des dernières années, aboutissant à un projet de PLQ adopté le 28 février 2018. Quelques modifications ont été effectuées à la suite de la procédure d'opposition, sans pour autant remettre fondamentalement en cause le projet initial.

Plan localisé de quartier Rigaud-Montagne

Suite à la votation populaire du 4 mars 2018, les projets de modification de zone (MZ) et de plan localisé de quartier (PLQ) poursuivent leur mue.

Ce secteur, urbanistiquement très sensible, concentre l'attention des riverains et des autorités communales, lesquelles ont demandé au Canton de lancer une procédure de modification de zone pour passer en zone de verdure. Entrant en contradiction avec la volonté cantonale de promotion du logement, cette demande n'a pas abouti.

Cependant, le processus d'élaboration du PDCom, véritable outil de communication entre les autorités concernées, les riverains, les associations de quartier, le comité référendaire et les propriétaires, pourrait permettre de renouer le dialogue.

Le Conseil municipal a par ailleurs voté, lors de sa séance du 24 septembre 2020, une résolution visant à transmettre au Conseil d'Etat un avant-projet de loi proposant une modification des limites de zones sur la parcelle N°3'210 du cadastre de la commune de Chêne-Bougeries en zone de verdure, zone de développement 4A et zone de bois et forêts.

Le Département n'a pour l'heure pas donné suite à cette dernière au motif que cet avant-projet n'avait pas fait l'objet d'une concertation en liaison avec l'Office de l'urbanisme, ceci, conformément à l'art. 15A al. 4 de LaLAT.

Planification territoriale 2014 / 2025

D'ici à 2025, le nombre de logements réalisés à travers diverses planifications directrices initiées en 2014 devrait s'élever à 2'679, correspondant à environ 5'358 habitants supplémentaires en onze ans. A ce jour, 1'030 de ces 2'679 logements ont été construits.

Concernant le nombre de logements réalisés en 5^{ème} zone, une augmentation continue peut être constatée depuis 2013. En effet, environ 250 logements ont été construits au cours des sept dernières années, ceci sans aucune planification directrice, ce qui ne manque pas de susciter d'importants questionnements en matière d'aménagement du territoire.

Suite au gel des dérogations à l'art. 59 al.4 LCI annoncé le 28 novembre 2019, cette loi a connu d'importantes modifications donnant, entre autres aux Communes, suite à l'adoption par le Grand Conseil de la loi (L 12566) le 1^{er} octobre 2020, la compétence de se prononcer favorablement ou défavorablement concernant lesdites demandes de dérogation.

A cet égard, il convient de relever que l'élaboration du PDCom de Chêne-Bougeries se situe à un stade avancé, et que la mise en phase test de sa stratégie d'évolution de la 5^{ème} zone est en cours depuis juin 2020.

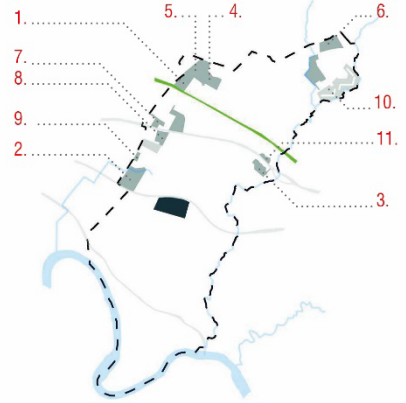
Ainsi, il est attendu que les communes adoptent, dans le cadre d'une révision de leurs PDCom, un plan des périmètres de densification accrue en 5^{ème} zone, ceci d'ici au 31 décembre 2022.

Planification territoriale 2014/2025

**Au total : 2'679 logements dans des ensembles collectifs,
en plus des demandes définitives en 5e zone (villas contiguës ou individuelles)**

Logements récemment livrés **1'030 logements**

1. Pré-Babel + Pré-Babel 3
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré
5. Pré du Couvent
6. Rigaud-Nord
7. Falletti - Puthon
8. Jules-Cougnard



Chantiers en cours **197 logements**

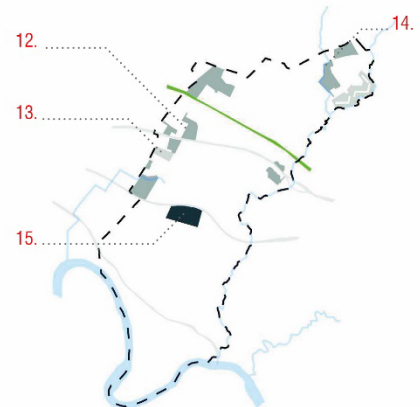
9. Odier - Chevillarde
10. Surélévation Montagne
11. Village - Chantier A

Planification en force **431 logements**

12. Challendin
13. Chevillarde - Jules-Cougnard/parcèle 491

Planification avancée **1'015 logements**

12. Village - Chantier B + C
14. Rigaud - Montagne
15. Malagnou - Paumière



1

2

ENVIRONNEMENT

Inventaire cantonal des arbres isolés

La Ville de Chêne-Bougeries participe depuis 2011 à la mise à jour de l'Inventaire cantonal des arbres isolés (ICA). Ce programme, mené par les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJB), a permis le recensement de près de 300'000 arbres dans le canton.

Les données de cet inventaire commencé en 1976 à Genève doivent être régulièrement actualisées, afin d'évaluer notamment la valeur patrimoniale et l'état sanitaire des arbres. Entre septembre 2015 et septembre 2018, Chêne-Bougeries disposait d'un collaborateur à 50% chargé de l'observation du territoire et de la biodiversité, dont le travail a permis la réactualisation des données des secteurs situés de part et d'autre de la route de Chêne.

Renseignements à la population

Le service du Territoire, de la qualité urbaine et de la biodiversité est également à la disposition des habitants de la commune pour toute question liée à l'arborisation et à la biodiversité. Les questions liées à l'arborisation sur domaine privé reviennent régulièrement et concernent directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité ou de bon voisinage.

Sentier nature

Le samedi 4 septembre 2021, la Commune a inauguré son « Sentier nature ». Ce projet, initié en 2019, n'a pu être inauguré à la date initialement prévue en 2020 pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Pour rappel, le « Sentier nature de Chêne-Bougeries » est né d'une initiative de la Commission Nature et Environnement, qui souhaitait contribuer à renforcer le lien entre les habitants et la nature qui les entoure, au travers d'un projet à forte valeur écologique destiné principalement aux enfants. Le principe d'un projet participatif réalisé en collaboration avec les écoles primaires de la commune avait convaincu le Conseil Municipal, qui a voté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 92'500.- TTC lors de sa séance ordinaire du 16 mai 2019.

Durant l'année scolaire 2018-2019, les élèves de cinq classes primaires, entre la 4P et la 8P, ont travaillé sur différents thèmes floristiques et faunistiques permettant de les sensibiliser à l'importance de la promotion de la biodiversité. Leur travail en classe, effectué en collaboration avec des enseignants et un mandataire spécialisé en environnement et botanique, a permis de créer la matière première (dessins, explications, petits jeux) de 10 panneaux didactiques sur des thèmes tels que les corridors biologiques, la vie du sol, les haies ou encore les abeilles et les mares.

Au début du mois de mars 2020, ces panneaux ont été installés le long de trois « boucles » propices à la balade, réparties du nord au sud du territoire communal. Ces trois parcours sont balisés par un marquage au sol à l'effigie d'un écureuil, animal-symbole du « Sentier nature » de Chêne-Bougeries.

Pour guider les promeneurs et donner des informations complémentaires sur le parcours et la commune, un flyer a été édité et mis à disposition du public à la Mairie et sur le [site Internet communal](#).



Inauguration du « Sentier nature » - septembre 2021

Pollution lumineuse



Comme en 2019, la Commune a participé à « La nuit est belle », une initiative transfrontalière mobilisant toutes les communes du Grand Genève, qui ont, pour la plupart, éteint leur éclairage public dans la soirée du 21 mai 2021, ceci sans organiser toutefois d'événement particulier comme cela a été le cas en 2019.

Cela étant, il convient de rappeler l'engagement des autorités communales dans la sensibilisation contre la pollution lumineuse.

Pour rappel, « La pollution lumineuse », une conférence nature et environnement, avait eu lieu le 21 mars 2019 à la salle communale Jean-Jacques Gautier, animée par la Société Astronomique de Genève, ainsi que le Muséum de Genève, accompagnés d'une ingénieure éclairagiste de la Ville de Genève.

A cette occasion, la Commune a édité un « Guide de survie » sur cette thématique afin de sensibiliser sa population aux effets néfastes des halos lumineux sur la faune, notamment. Ce guide a été distribué à l'ensemble des ménages de Chêne-Bougeries et mis à disposition d'autres collectivités publiques sous licence Creative Commons (BY 4.0). Plusieurs communes genevoises ont depuis demandé à obtenir ce guide afin de pouvoir le distribuer à leurs habitants.

Conférences nature et environnement

Depuis 2019, la Commune de Chêne-Bougeries a mis en place, sous l'impulsion de la Commission Nature et environnement, un cycle de conférences qui ont lieu 2 fois par année. En général, ces dernières se déroulent la veille de la date du passage de l'été à l'automne et de l'hiver au printemps. Pour des raisons de crise sanitaire suite à la pandémie de Covid-19, le planning initialement prévu a dû être modifié de sorte à garantir toutes les exigences sanitaires du moment. L'édition de l'automne 2021 et les suivantes pourront, nous l'espérons, à nouveau être organisées comme à l'accoutumée.

Cela étant, une conférence ayant pour thème « Espèces invasives ; Quels enjeux pour la faune et la flore locales ? » a pu être organisée le 22 avril 2021. Tout comme lors des précédentes, deux intervenants ont été invités pour traiter du sujet. Nous avons donc eu la chance d'accueillir Mme Emmanuelle Favre, cheffe de projet OCAN, responsable du programme flore, et M. Jacques Thiébaud, correspondant amphibiens au KARCH-GE.

Pour mémoire, les éditions précédentes ont eu pour thème : « Les pieds sur terre : les sols et leurs enjeux : de la planète à la ville et au jardin ». Le public a pu assister, à la salle polyvalente de l'école du Belvédère, à une présentation des recherches du Groupe Sols et Substrats de l'hepia, représenté par le Professeur Pascal Boivin, M. Xavier Dupla et Mme Marie Fournier, ainsi qu'à une intervention de Mme Alicia Tanner, cheffe de projet au Service du paysage et des forêts de l'OCAN.

La conférence « Crise de la biodiversité. Que peut-on faire dans nos jardins et sur nos balcons ? » a quant à elle été animée par le Dr. Claude Fischer, Professeur associé en gestion de la nature, hepia, et spécialiste en gestion de la faune, ainsi que par Pierre-André Magnin, référent pour la Charte des Jardins.



Espèces invasives
Quels enjeux pour la faune et la flore locale ?

Conférence publique
Jeudi 22 avril 2021, 18h30
Salle Communale Jean-Jacques Gautier

Intervenants
Mme Emmanuelle Favre, Cheffe de projet OCAN
Responsable du programme flore
M. Jacques Thiébaud, Correspondant amphibiens
KARCH-GE

La conférence sera suivie d'un apéritif offert par la Commune

Chêne-Bougeries
KARCH-GE
Route du Vallon 1,
1274 Chêne-Bougeries
Transports publics :
Arrêts Grange-Falques (L2,
L7) et Parc-Stagni (S4)

La manifestation aura lieu dans le respect des mesures de protection et de prévention sanitaires liées au COVID-19. Si l'interdiction d'organiser des événements devait être prolongée, la conférence aura lieu par visioconférence. Renseignements sur le site internet communal dès le 12 avril 2021 : www.chene-bougeries.ch

MOBILITE

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La Commune a reconduit sa politique de subvention, amorcée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique. Depuis 2020 **et au vu du succès remporté par cette initiative**, le Conseil administratif a décidé d'octroyer 50 subventions communales supplémentaires de CHF 250.- **aux 50 premières demandes de l'année.**

Cart@bonus

Le Conseil administratif avait décidé en 2010 de proposer à la vente 100 cartes *Unireso* au tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités.

Ainsi, depuis 2019, 120 cartes sont désormais proposées mensuellement à la recharge. En effet, les Transports Publics Genevois (TPG), dans un souci d'innovation en lien avec la dématérialisation des titres de transport, ont décidé de remplacer la cart@bonus par une nouvelle carte de paiement sans contact, nommée TPGPay.

« **Mobilité
douce
à prix
réduits** »

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a également décidé de reconduire la vente de cartes journalières CFF 2^{ème} classe. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le prix de la carte journalière a toutefois dû être augmenté de CHF 40.- à CHF 45.-.

Dix cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont consultables en direct sur le site Internet communal.



Démarche participative du secteur Sud - Quartiers de Conches et du Plateau de l'Ermitage

La démarche participative du secteur Sud, commencée en 2016, avec la participation des associations des Intérêts de Conches et de Pro-Ermitage s'est terminée, dans le courant du 1^{er} trimestre 2021, sur la réalisation de trois projets d'aménagements visant à renforcer la sécurité des usagers et promouvoir la mobilité douce.

Chemin de la Colombe

Aménagement d'une zone piétonne visant à renforcer le caractère piétonnier de l'espace public, notamment par la fermeture du tronçon en 2018 et l'installation de mobilier en bois offrant des assises et des éléments ludiques en relation avec l'école primaire de Conches.



Chemin de la Colombe

Chemin de Fossard

Réalisation d'aménagements visant à remplacer les priorités de droite aux carrefours par des « stops », de manière à rendre prioritaires les véhicules et plus particulièrement les cycles empruntant le chemin de Fossard, avec au sol des pictogrammes vélos afin de rendre leur présence évidente pour les autres usagers.



Création de plateformes en bois, sur lesquelles des bancs offriront des espaces de repos visant à renforcer le caractère apaisé de la rue (zone 30) et l'aspect convivial du tronçon en question.



Avenue Gide

Aménagement d'espaces publics visant à modérer le trafic par la diminution du nombre de places de stationnement et leur remplacement par des plateformes en bois équipées de bancs et plantations d'arbres, favorisant la promenade et la mobilité douce des aînés.

Avenue Pierre-Odier – Mise en sens unique

L'avenue Pierre-Odier est une voie de circulation classée en réseau de quartier et située dans la zone 30 km/h du plateau de l'Ermitage. Les portes d'entrée menant à cette zone comprennent les chemins de la Chevillarde et Jules-Cougnard, ainsi que les avenues de l'Ermitage et Jacques-Martin.

Selon le rapport du 6 mai 2019, réalisé par le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA et dont l'objet consistait à formuler des propositions destinées à maîtriser le trafic de transit sur le plateau de l'Ermitage, des comptages effectués aux diverses portes d'entrée/sortie de cette zone 30 ont démontré que le trafic de transit représentait plus de trois quarts des volumes de circulation, durant les heures de pointe du matin et du soir. Cette étude a également démontré l'efficacité des mesures de circulation prévues par l'Office cantonal des transports (suppression des mouvements de tourner-à-gauche sur les routes de Malagnou et de Chêne) en permettant de maîtriser le trafic de transit, grâce à une réduction de deux tiers de ce dernier à l'heure de pointe du matin et de moitié à l'heure de pointe du soir.

En prévision de ces mesures et afin que les principes d'accessibilité, tels que définis dans le cadre du projet de construction « Chevillarde 11 / Jules-Cougnard 14 », soient respectés, la Commune de Chêne-Bougeries a demandé d'instaurer, sous forme de mesure à l'essai d'une année, un sens unique à l'avenue Pierre-Odier, sur son tronçon compris entre le N° 10 et le chemin Castoldi; sens autorisé en direction du chemin Castoldi et d'autoriser les cyclistes à y circuler en sens inverse.

Un mandat d'étude va ainsi être lancé, fin 2021, pour établir un bilan de cette mesure à l'essai et évaluer la pertinence de son éventuelle pérennisation.



Avenue Gide

Chemin du Pré-du-Couvent - création d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h

Les travaux de réaménagement du chemin du Pré-du-Couvent, création d'une zone de rencontre (20 km/h, priorité aux piétons) sur la deuxième partie du tronçon, ont été réalisés durant l'été-automne 2021.

Pour précision, cette zone de rencontre était déjà prévue dans le cadre du PLQ N°29'528 adopté en 2005.

Dans le cadre de ce projet de réaménagement de l'espace public-rue, des pastilles végétalisées par des arbustes et des plantes vivaces ponctueront et rythmeront le chemin. Le mobilier urbain mis en place permettra aux utilisateurs de s'approprier le lieu et de l'animer.

De plus, afin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, il est également prévu de déployer sur ce chemin deux bornes de recharge électrique, afin de proposer aux résidants, mais également aux clients du centre commercial voisin, de recharger leur véhicule électrique directement sur l'espace public. A noter qu'une borne de recharge existe déjà sur le parking de la salle communale de Chêne-Bougeries.



Vélos en libre-service

Depuis le 18 août 2020, le réseau *VéloPartage*, exploité par la société *Donkey Republic* en partenariat avec *Genèveroule*, propose des vélos en libre-service sur l'ensemble du territoire cantonal.

Les usagers de Chêne-Bougeries bénéficient quant à eux d'une station située sur l'esplanade jouxtant le bâtiment de la Mairie.

VéloPartage en chiffres

Août 2020	149 stations	200 vélos (dont 60 VAE)
Juillet 2021	180 stations	523 vélos (dont 128 VAE)



Vélos en libre-service *Donkey Republic*

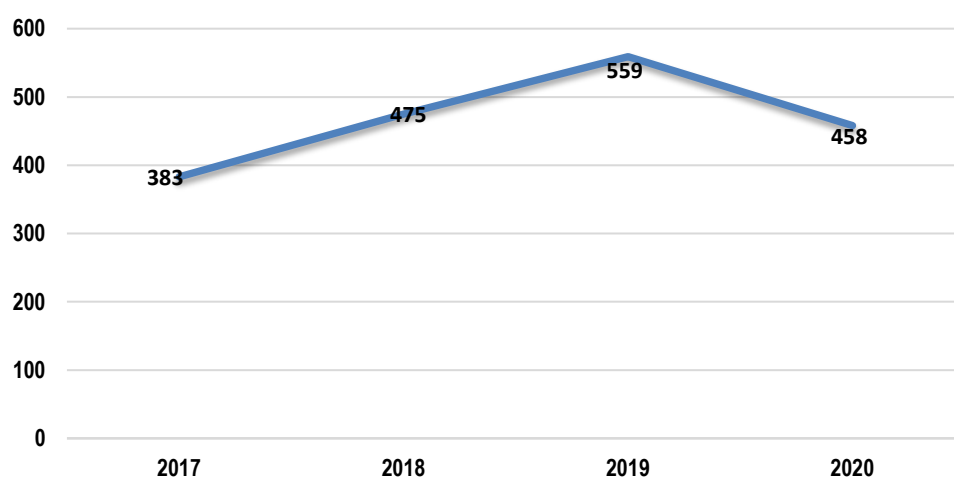
Mobility : le car sharing en toute facilité

Pour rappel, la Ville de Chêne-Bougeries a signé en 2017 un contrat de partenariat avec la société Mobility, par lequel un véhicule électrique a été mis à disposition des abonnés Mobility, aux abords de la salle communale Jean-Jacques Gautier.

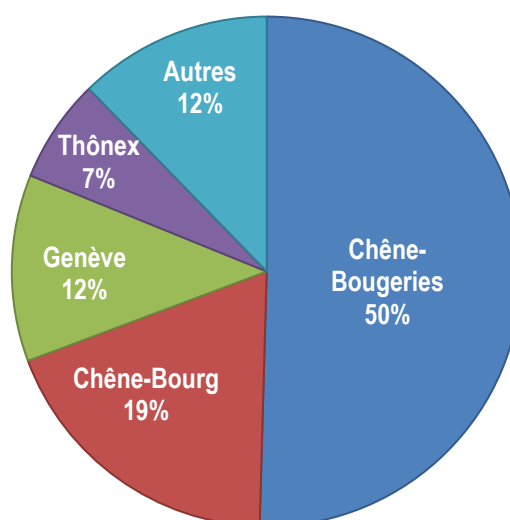
Jouxtant cette installation, se trouve également une borne de recharge électrique Eypass installée par la société Greenmotion, utilisable conjointement par ses abonnés pour des véhicules privés et par les utilisateurs de Mobility.

Véhicule Mobility

Nombre de réservations entre 2017 et 2020



Réservation en % par domicile des utilisateurs en 2020



Planification cantonale

Axe Frontenex – des Communaux d’Ambilly à la place des Eaux-Vives

Le projet cantonal communément appelé « Axe Frontenex » est devenu plus concret avec la dépose en 2018 de l’autorisation de construire (DD 112’184) et les diverses séances publiques d’informations qui y ont été consacrées.

Au moment de la rédaction du présent rapport et selon le système de suivi administratif des autorisations de construire (SADconsult), l’instruction de cette DD est toujours en cours.

Pour rappel, ce projet vise à la création d’un axe BHNS (Bus à haut niveau de service), permettant de relier le futur quartier des Communaux d’Ambilly, situé sur le territoire de la commune de Thônex, à la place des Eaux-Vives, en ville de Genève.

Ce concept de mobilité s’accompagne d’un projet de réaménagement de l’espace public permettant, entre autres, la création de bandes et pistes cyclables, l’élargissement des trottoirs, la plantation d’arbres, etc.

L’assainissement de la chaussée sera réalisé conformément à l’Ordonnance pour la protection contre le bruit (OPB); étant encore précisé que l’étude y afférente, pilotée par la Commune, est achevée.

Les bus de cette nouvelle ligne seront a priori tous dotés de la technologie TOSA (trolleybus optimisation du système d’alimentation), développée en collaboration entre les TPG, l’Office cantonal de la promotion des industries et des technologies, les SIG et le groupe ABB.

Initialement prévu pour une mise en service entre 2020 et 2021, ce projet devrait être concrétisé entre 2023 et 2025.



Tracé de l’Axe Frontenex
Source cantonale

Route de Chêne

Au même titre que tous les autres axes cantonaux, la route de Chêne devra être assainie selon l'Ordonnance pour la protection contre le bruit. L'aménagement en surface de toute la largeur de l'axe, sur le tronçon compris entre Grange-Canal et la rue de Chêne-Bougeries, sera revu.

Le cœur du projet consiste à renforcer la qualité de l'espace public « rue » en réduisant le caractère routier de cet axe. Pour ce faire, il est prévu de :

- relocaliser deux, voire trois arrêts de tram - mettre aux normes les quais tout en envisageant par ailleurs la plantation d'arbres
- reprendre l'intégralité de la structure dédiée au tram afin de respecter les normes relatives au bruit et à la propagation des sons solidiens
- traiter différemment les surfaces des voies de tram (bitume, pelouse...)
- créer des bandes/pistes cyclables tout en rééquilibrant la largeur des trottoirs.

En plus de répondre aux enjeux et objectifs liés à la réduction des nuisances, ce projet intégrera un des objectifs majeurs du projet du PDCom, à savoir réduire les îlots de chaleur en végétalisant les axes importants afin de maintenir la température moyenne enregistrée sur le territoire communal à 3°C en dessous de celle prévalant en ville de Genève.

A ce stade, l'étude se base sur plusieurs variantes, aucune d'entre elles n'étant encore précisément définie.

Route du Vallon

Sur proposition de la Commune, un mandat conjoint avec l'Etat sera confié et démarra courant 2022, afin d'élaborer un projet visant à réaménager la Route du Vallon.

Le projet consiste à étudier, sur demande des TPG, le déplacement de certains arrêts de bus afin de répondre au mieux aux normes en matière d'accessibilité (PMR, longueur de quais...).

De plus, la Commune souhaite que cet axe soit limité à 30 km/h entre la route de Chêne et le Foyer du Vallon afin de pacifier ce tronçon très fréquenté par les familles, les jeunes et les seniors.

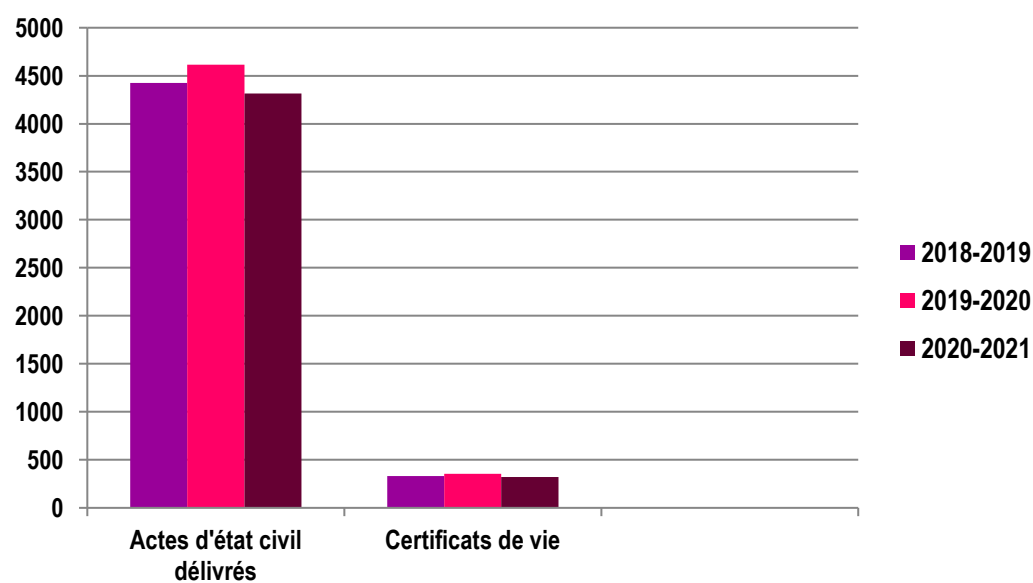
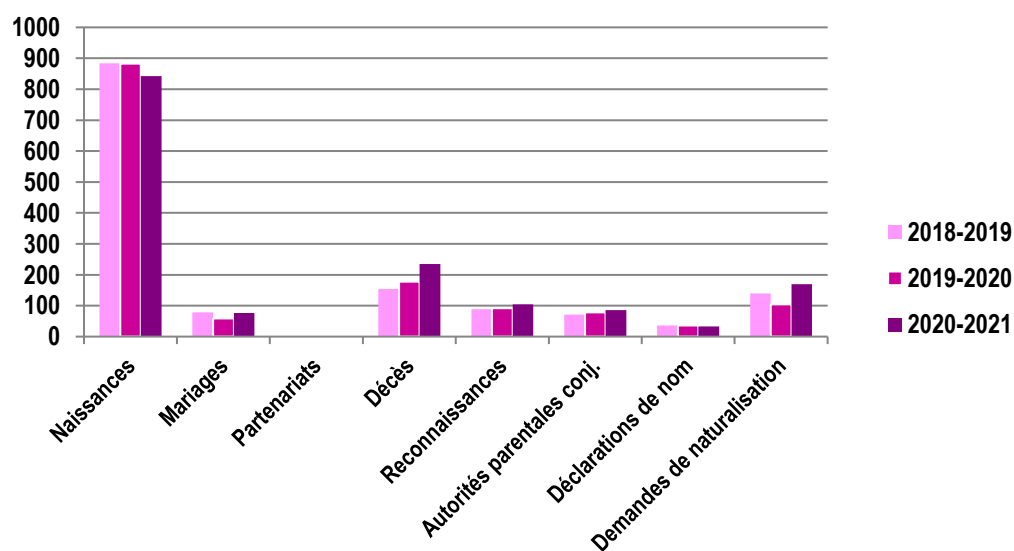
Il est également prévu de poser un revêtement phono-absorbant sur toute la longueur de l'axe afin de répondre à l'ordonnance pour la protection contre le bruit (OPB).

ETAT CIVIL

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement

2020 - 2021	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	841	-	-	1
Mariages	73	2	-	1
Partenariat	1	-	-	-
Décès	235	1	16	3
Reconnaisances	99	-	-	5
Demandes de naturalisation	156	5	1	7



JEUNESSE

L'équipe TSHM Chêne&Co

Dans le courant de l'année 2020, des changements sont intervenus au sein de l'équipe TSHM Chêne&Co avec la nomination de M. Yacine Kerboua en qualité de responsable d'équipe et l'arrivée de nouveaux TSHM.

Pour rappel, l'une des spécificités des Travailleurs sociaux est d'« ALLER VERS ». Aller à la rencontre de la population et plus particulièrement des jeunes, là où ils se trouvent et se retrouvent, sur leur terrain, sur leur territoire, ceci de manière régulière et constante afin de créer des liens avec les jeunes et d'observer les réalités sociales, pour en témoigner, puis proposer des actions en conséquence.

Dans ce contexte de pandémie, ce travail d'« ALLER VERS » a été intensifié par l'équipe des TSHM, en adaptant ses actions en fonction de l'évolution constante des restrictions et des mesures sanitaires mises en place.

Une crise sanitaire pour laquelle l'équipe des TSHM fait le triste constat d'une augmentation de l'isolement des plus vulnérables, d'une instabilité émotionnelle et d'une accentuation de l'oisiveté engendrant une surconsommation de stupéfiants et d'alcool, une démobilité et une impuissance à agir sur son propre avenir.



L'équipe TSHM Chêne&Co : Karim Fatmi - Florence Hammer – Anila Lila - Lydia Ikherbane - Yacine Kerboua – Djibi Diallo – Ariane Testori

Petits jobs et chantiers éducatifs

La crise sanitaire a mis un frein considérable à bien des projets et actions pour lesquels des jeunes en petits jobs étaient sollicités.

En 2020, ce sont 672.50 heures qui ont été réalisées par les jeunes en « petits jobs » et en chantiers éducatifs dans la commune de Chêne-Bougeries, tels que le nettoyage de la maison du 2, chemin De-La-Montagne, la préparation et le service d'apéritifs, la brigade des déchets, la distribution des colis du cœur et le soutien logistique dans le cadre des manifestations communales « Concerts au parc » et « Animations au parc ».

Un nombre d'heures certes en baisse par rapport à l'année dernière, mais justifié par les mesures sanitaires qui ont fortement réduit les opportunités.



Fresque préau couvert de l'Ecole primaire de Chêne-Bougeries

Une magnifique fresque décorative et à la fois interactive a été créée, durant le mois de juillet, par trois jeunes adolescents des Trois-Chêne, sous la houlette d'un jeune graffeur de Chêne-Bourg, Jairo Mugnai alias « World », et en collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs TSHM Chêne&Co.

Cette fresque met en scène des objets en lien avec l'école dans un décor mi-réaliste, mi-fantaisiste, en rappelant le symbole de notre commune, un chêne laissant percevoir son feuillage.

Une cage de but grandeur nature esquissée sur une page de bloc-notes scotchée au mur permet aux enfants de jouer au ballon.



Fresque - Préau de l'Ecole primaire de Chêne-Bougeries

« Lâche pas ton pote »

Initiée en 2012, « Lâche pas ton pote » est un projet de prévention des conduites à risques liées à la consommation de substances, à la sexualité ainsi qu'au respect des espaces publics, auquel s'est associée la Commune de Chêne-Bourg en 2014.

L'équipe a été grandement renouvelée en 2020, avec une volonté d'innover et de diversifier les tournées.

Malheureusement, le contexte sanitaire a profondément redéfini les attentes et les objectifs liés à ce projet. En effet, les tournées ont dû être réadaptées en fonction des besoins tout en maintenant la motivation du groupe de pairs.

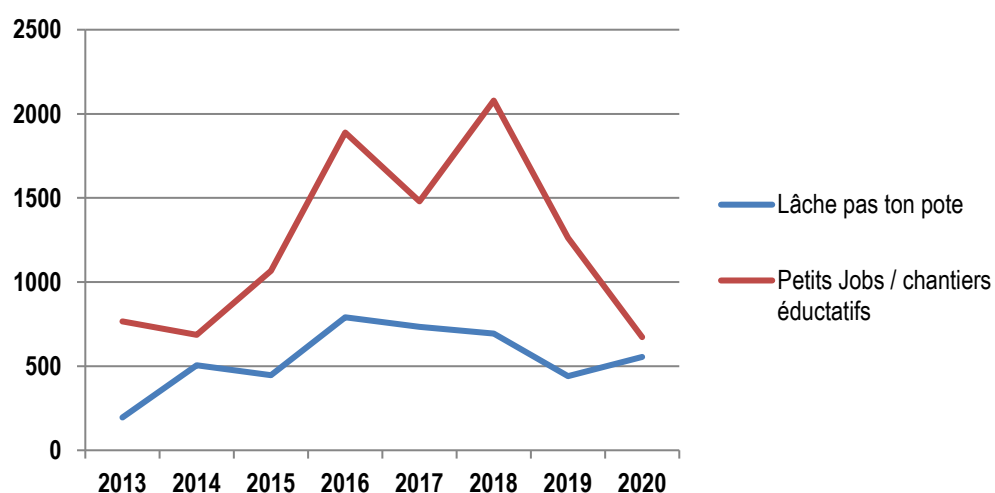
Au cours de l'année 2020, l'équipe de « Lâche pas ton pote » a toutefois été présente durant 555 heures sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg.



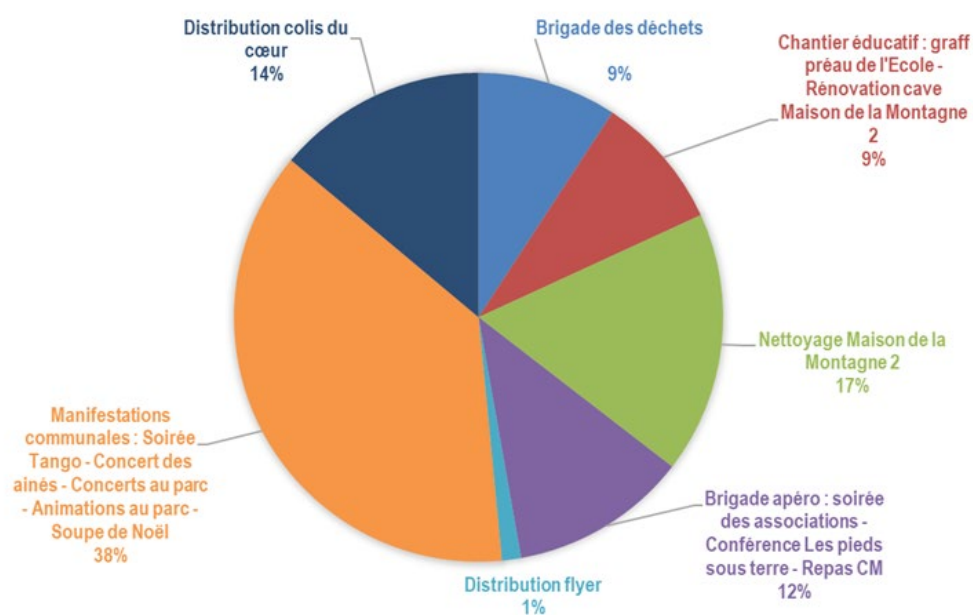
Tournée « Lâche pas ton pote »

Prestations « jeunesse » en chiffres – évolution de 2013 à 2020

Types de prestation	Heures réalisées							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Evolution								
« Lâche pas ton pote » (Prévention par les pairs)	195	505.5	446	790.5	734.27	693.25	440	555
Petits jobs & chantiers éducatifs	766	687	1067	1888.5	1479.35	2078.75	1262.65	672.50



Répartition des heures – petits jobs et chantiers éducatifs



Animations au parc Stagni

Les autorités de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny ont dû se résoudre à annuler le Festival Deschênés. En effet, les mesures sanitaires à appliquer ne permettaient pas d'organiser un événement rassemblant au maximum 300 enfants, sans compter les accueils libres et les organisateurs présents sur le site.

Souhaitant néanmoins offrir aux parents la possibilité de se divertir avec leurs enfants, le service de la Jeunesse a organisé, en partenariat avec la Ludothèque de Chêne-Bougeries et l'équipe TSHM Chêne&Co, des activités sportives et des ateliers d'animations dans le parc Stagni, les 12, 13, 14, 19, 20 et 21 août, de 15h00 à 19h00, en accueil libre.

Au programme de ces beaux après-midis ensoleillés : un atelier de création de marionnettes, des jeux géants animés par l'équipe de la Ludothèque, un atelier graff laissant libre cours à la création, des spectacles insolites dévoilant des instants de magie, ainsi que des activités sportives.



Animations au Parc
Stagni – été 2020

Soupe de Noël

Les travailleurs sociaux hors murs, avec le soutien de jeunes « en petits jobs », ont organisé dans le jardin de la maison du 2, chemin De-La-Montagne une distribution gratuite de soupe les samedis 25 décembre 2020, 1^{er} et 8 janvier 2021.

Ce moment de convivialité et d'échange a été très apprécié en cette période des fêtes de fin d'année.

« Le Coin 2 la Rue » - La Maison du 2, chemin De-La-Montagne

Mis en place en 2018, ce projet de maison communautaire, proposant des solutions d'hébergement à des jeunes en rupture, va devoir provisoirement s'interrompre, le temps d'une rénovation complète du bâtiment, intervenant dans le cadre du chantier de transformation/reconstruction de la partie nord-ouest du village de Chêne-Bougeries. Une nouvelle configuration des lieux devrait permettre que ce beau projet perdure.

En octobre 2020, une fin de bail effective au 30 juin 2021 a été signifiée aux quatre locataires encore présents. Parallèlement, les TSHM accompagneront ces derniers dans la recherche d'un nouveau logement.



FINANCES

Bilan au 31 décembre 2020

Bilan actif 2020

<u>ACTIF</u>	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités et placements à court terme	44'065'730	40'449'299
Créances	20'570'756	21'321'025
Placements financiers à court terme	1'113'850	1'098'782
Actifs de régularisation	1'007'639	933'730
Placements financiers	1'984'096	1'621'463
Immobilisations corporelles	114'859'228	116'880'137
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	2'736'139	2'249'668
Total du patrimoine financier	186'337'437	184'554'103
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Immobilisations corporelles	41'533'463	42'671'533
Immobilisations incorporelles	824'160	862'066
Participations, capital social	3'698'554	6'046'432
Subventions d'investissements	2'194'020	2'934'196
Total du patrimoine administratif	48'250'197	52'514'228
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>234'587'634</u>	<u>237'068'331</u>

Remarques :

Le total du bilan a connu une augmentation de CHF 2'480'697.- durant l'année 2020.

Les disponibilités et les créances ont respectivement connu une diminution de CHF 2'866'162.-.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2020

<u>PASSIF</u>	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	CHF (*)	CHF (*)
Capitaux de tiers		
Engagements courants	1'972'978	2'202'020
Engagements financiers à court terme	5'295'000	1'200'000
Passifs de régularisation	709'309	3'851'349
Provisions à court terme	3'681'631	3'071'016
Engagements financiers à long terme	22'800'000	21'600'000
Provisions à long terme	599'000	306'707
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	5'200'945	2'249'668
	40'258'862	34'480'760
Capital propre		
Fonds	2'209'345	1'246'960
Excédent/découvert du bilan	192'119'427	201'340'612
	194'328'771	202'587'572
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>234'587'634</u>	<u>237'068'331</u>

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2020 a été clos avec un total de revenus de CHF 48'699'802.66. Les charges se sont quant à elles élevées à CHF 40'441'002.35. Il en est donc résulté un excédent budgétaire de CHF 8'258'800.31.

Les charges liées au personnel se sont élevées à CHF 10'735'108.14, représentant 26% du total des charges.

« L'excédent budgétaire s'est élevé à CHF 8'258'800. »

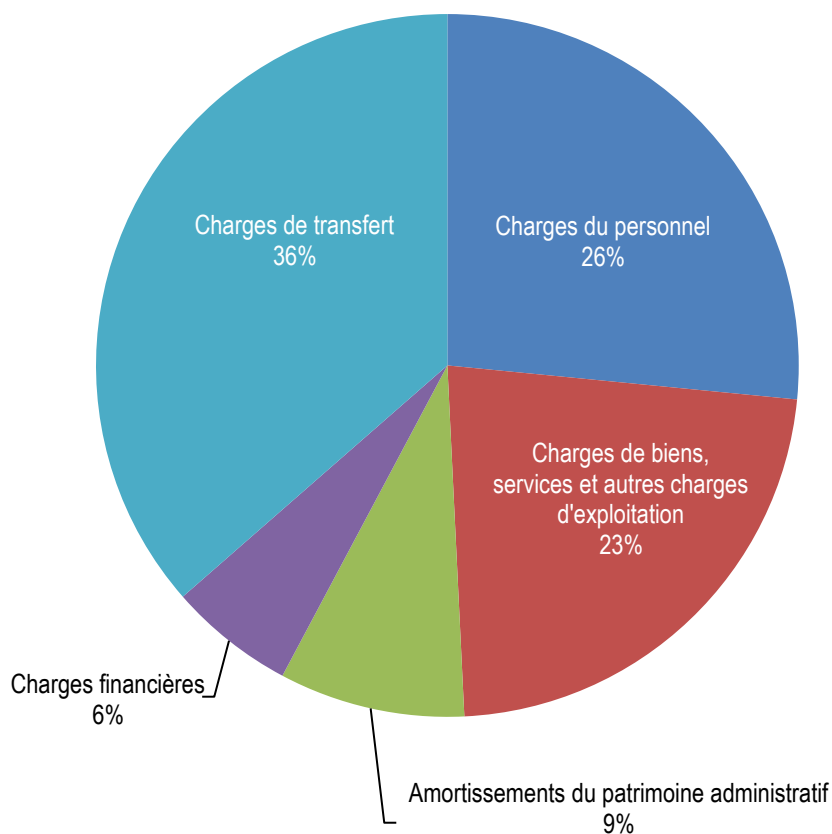
Les charges de la catégorie "Charges de biens, services et autres charges d'exploitation", soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune se sont élevées à CHF 9'174'155.90, représentant 23% du total des charges.

Les charges d'amortissements ordinaires du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de CHF 3'456'848.86, représentant 9% des charges.

Les charges de transfert pour un montant de CHF 14'732'903.15 comprennent principalement les contributions et dédommagements aux collectivités publiques qui se sont élevées à CHF 5'068'874.27 et le montant des subventions accordées à savoir CHF 6'772'000.60.

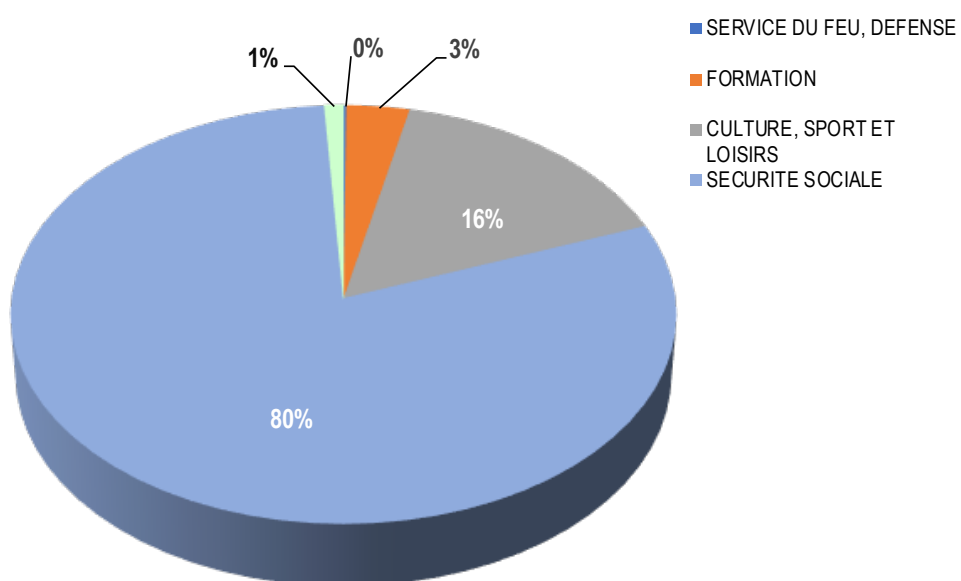
Les charges financières s'élevaient quant à elles à CHF 2'341'985.30.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 40'441'002.35



**Répartition par domaine d'activité des subventions versées en 2020
soit CHF 6'772'000.60**

SERVICE DU FEU, DEFENSE	9'803
FORMATION	223'500
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'066'679
SECURITE SOCIALE	5'405'050
TRANSPORTS	66'968
TOTAL DES CHARGES	6'772'001



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2020 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2020		Compte 2020		Variation entre budget 2020 et comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)			
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	669'650	0	572'541	0	-15%	0%
02	SERVICES GENERAUX	5'884'114	341'660	5'345'682	461'657	-9%	35%
11	SECURITE PUBLIQUE	2'713'550	412'000	2'427'675	291'357	-11%	-29%
14	QUESTIONS JURIDIQUES	555'400	30'000	501'359	30'990	-10%	3%
15	SERVICE DU FEU	1'135'295	103'000	1'015'625	112'634	-11%	9%
16	DEFENSE	312'163	55'600	256'246	66'585	-18%	20%
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	4'265'604	286'919	4'276'978	468'795	0%	63%
29	FORMATION, AUTRES	15'000	0	15'000	0	0%	0%
32	CULTURE, AUTRES	883'950	1'300	749'297	0	-15%	-100%
34	SPORTS ET LOISIRS	5'673'929	80'200	4'584'483	201'377	-19%	151%
52	INVALIDITE	30'000	0	0	63'208	-100%	0%
54	FAMILLE ET JEUNESSE	5'030'289	297'320	5'173'865	260'416	3%	-
55	CHÔMAGE	166'000	0	151'610	0	-9%	0%
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	1'520'362	0	1'374'776	0	-10%	0%
58	AIDE SOCIALE	0	0	0	0	0%	0%
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS	349'069	140'000	348'069	140'000	0%	0%
61	CIRCULATION ROUTIERE	3'508'129	151'500	2'756'372	115'539	-21%	-24%
62	TRANSPORTS PUBLICS	423'000	170'000	346'861	116'120	-18%	-32%
63	TRANSPORTS, AUTRES	95'000	3'500	52'920	9'248	-44%	164%
64	TELECOMMUNICATIONS	0	12'000	0	-12'000	0%	-200%
71	APPROVISIONNEMENT EAU	74'840	0	53'618	0	-28%	0%
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	712'922	595'000	486'020	225'728	-32%	-62%
73	GESTION DES DECHETS	2'499'506	41'600	2'243'677	41'322	-10%	-1%
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	70'000	0	4'605	0	-93%	0%
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	34'000	0	3'971	0	-88%	0%
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	203'800	72'400	155'998	112'165	-23%	55%
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	314'697	0	131'493	0	-58%	0%
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE	170'200	550'000	199'928	546'504	17%	-1%
91	IMPÔTS	1'291'500	36'623'032	2'038'261	41'796'460	58%	14%
92	CONVENTIONS FISCALES	1'014'278	0	962'966	0	-5%	0%
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	1'750'948	0	1'750'948	0	0%	0%
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1'846'750	3'688'364	2'349'189	3'646'029	27%	-1%
97	REDISTRIBUTIONS	0	10'000	0	4'421	0%	-56%
99	POSTES NON REPARTIS	75'000	0	110'971	1'250	48%	-
	Totaux	43'288'945	43'665'395	40'441'002	48'699'803	-7%	12%
	Excédent de revenus	376'450		8'258'800			

(*) Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2020 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Budget 2020	Compte 2020	Variation budget-compte	Variation en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	11'276'520	10'735'109	-541'411	-5%
31	CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11'620'488	9'174'156	-2'446'332	-21%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'582'168	3'381'326	-200'842	-6%
34	CHARGES FINANCIERES	1'639'400	2'341'985	702'585	43%
36	CHARGES DE TRANSFERT	15'170'369	14'808'426	-361'943	-2%
	Total des dépenses	43'288'945	40'441'002		
40	REVENUS FISCAUX	36'344'588	41'526'916	5'182'328	14%
42	TAXES	1'184'100	1'434'697	250'597	21%
43	REVENUS DIVERS	11'000	58'538	47'538	432%
44	REVENUS FINANCIERS	4'801'334	4'613'236	-188'098	-4%
46	REVENUS DE TRANSFERT	1'324'273	1'066'417	-257'856	-19%
	Total des recettes	43'665'295	48'699'803		

Patrimoine administratif au 31 décembre 2020

Comptes	Désignation	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2020	Ecart en Francs C2020-C2019
Récapitulatif du patrimoine administratif				
14000	Terrains non bâtis - compte général	1 037 722.00	972 763.07	64 958.93-
14010	Routes / voies de communication - Compte général	1 808 401.37	1 485 179.36	323 222.01-
14020	Aménagement des eaux - compte général	53 260.00	25 560.00	27 700.00-
14032	Traitement des eaux usées	9 968 110.35	9 533 058.86	435 051.49-
14033	Elimination des déchets	101 700.97	33 280.64	68 420.33-
14040	Terrains bâtis - compte général	25 027 662.27	24 728 321.36	299 340.91-
14060	Biens meubles - Compte général	863 745.27	641 922.48	221 822.79-
14070	Installations en construction - Compte général	1 106 953.18	3 487 533.63	2 380 580.45
14072	Traitement des eaux usées	1 457 872.80	1 652 799.85	194 927.05
14073	Elimination des déchets	108 035.12	111 114.12	3 079.00
14270	Immobilisation corporelles en cours	207 633.10	329 870.30	122 237.20
14290	Autres immobilisations corporelles	616 526.64	532 195.93	84 330.71-
145	Participations, capital social	3 698 553.94	6 046 431.86	2 347 877.92
14620	Fonds intercomm. développement urbain FIDU	2 194 019.66	2 934 196.32	740 176.66
BILAN		48 250 196.67	52 514 227.78	4 264 031.11
Amortissement au 31 décembre 2020				
Amortissement au 31 décembre 2020			3 456 849.00	

Tableau des immobilisations en cours au 31 décembre 2020

Numéro de bien	Désignation	Date de la délibération	Crédit Brut voté	Dépenses brutes totales au 01.01.2020	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2020	Total des recettes brutes au 01.01.2020	Total des recettes au 31.12.2020	Amortissements cumulés au 01.01.2020	Amortissements cumulés planifiés 2020	Amortissements cumulés au 31.12.2020	Valeur comptable nette au 31.12.2020
02900021	Rénov. des installations liées à la sécurité et incendie bâtiments	07.06.2018	1 290 000.00	92 147.44	204 656.98	296 804.42	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	296 804.42
02900402	Rafraîchissement du salon sismondi	26.09.2019	129 000.00	11 861.00	72 506.66	84 367.66	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	84 367.66
02902200	Acquisition parcelle 1150 - Ch. Pont-de-Ville 20	01.03.2018	50 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02908003	FIDU 2021	10.12.2020	827 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
15002701	Acquisition véhicule sauveteurs auxiliaires	10.12.2020	53 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21700113	Parcelles 1455, 404 - Extension Ecole de Chêne-Bougeries	27.09.2018	300 000.00	213 284.99	74 511.66	287 796.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	287 796.65
21700313	Déplac. d'une structure de jeux - Préau Ecole Gradelle	12.12.2019	128 000.00	0.00	119 497.45	119 497.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	119 497.45
21700609	Etude de faisabilité AIMP - Extension Ecole Belvédère	26.09.2019	3 050 000.00	0.00	68 658.75	68 658.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	68 658.75
34101175	CSSM 2016+2017 - Renouvellement éclairages terrains B+C	28.09.2017	224 416.00	0.00	209 065.15	209 065.15	0.00	0.00	0.00	20 906.51	20 906.51	188 158.64
34101177	CSSM 2014 & 2017 : Vestiaires-Rénovation	28.09.2017	2 425 500.00	113 967.25	711 608.90	825 576.15	0.00	0.00	0.00	80 850.00	80 850.00	744 726.15
34101181	CSSM 2018 - Renouvellement éclairages domestiques	01.03.2018	71 000.00	0.00	64 274.70	64 274.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	64 274.70
34101187	CSSM 2019 - Rafraîchis. buvette stade Trois-Chêne	16.05.2019	638 870.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34101189	CSSM 2020 - Rénov. du terrain de football synthétique B	24.09.2020	495 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34101191	CSSM 2020 - Travaux de rénov. du restaurant 3-Communes	10.12.2020	178 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34101192	CSSM 2020 - Projet de rénov. et d'amélioration énergétique	10.12.2020	101 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34200102	Quadrilatère Mairie+divers bât. : réaménagement paysager + crédit d'étude	11.12.2018	251 000.00	98 353.95	0.00	98 353.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	98 353.95
34200108	Espaces publics Parcelle n°3189 CODHA - Aménagement	09.05.2014	2 447 630.00	911 558.40	259 692.00	1 171 250.40	661 093.30	661 093.30	250 465.10	0.00	250 465.10	259 692.00
34200511	+1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries	26.09.2019	4 000 000.00	13 600.00	0.00	13 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	13 600.00
34201010	Aménagement d'un Sentier Nature	16.05.2019	92 500.00	57 947.84	16 388.35	74 336.19	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	74 336.19
54400100	Plan de mobilité scolaire communal - Etude	24.01.2019	143 000.00	15 000.00	27 188.20	42 188.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	42 188.20
54512104	EVE Rigaud : Acquisition de mobilier et équipements	11.05.2017	191 000.00	103 112.70	63 262.80	166 375.50	0.00	0.00	0.00	23 875.00	23 875.00	142 500.50
54512400	Acquisition de surfaces EVE "Challandin"	07.06.2018	8 000 000.00	0.00	138 137.55	138 137.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	138 137.55
61500060	Aménagement zone piétonne - Chemin de la Colombe	16.05.2019	225 000.00	21 092.68	215 353.19	236 445.87	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	236 445.87

Numéro de bien	Désignation	Date de la délibération	Crédit Brut voté	Dépenses brutes totales au 01.01.2020	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2020	Total des recettes brutes au 01.01.2020	Total des recettes au 31.12.2020	Amortissements cumulés au 01.01.2020	Amortissements cumulés planifiés 2020	Amortissements cumulés au 31.12.2020	Valeur comptable nette au 31.12.2020
61500060	Aménagement zone piétonne - Chemin de la Colombe	16.05.2019	225 000.00	21 092.68	215 353.19	236 445.87	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	236 445.87
61500088	Bruit routier sur divers axes - Assainissement	25.03.2015	108 000.00	170 489.97	0.00	170 489.97	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	170 489.97
61500092	Aménagement d'espaces publics - Avenue de Gide	16.05.2019	160 000.00	6 959.89	18 631.66	25 591.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25 591.55
61500093	Réaménagement du Ch. de Fossard - Mobilité douce	16.05.2019	240 000.00	8 832.54	37 136.55	45 969.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	45 969.09
61500094	Travaux de modération des vitesses - chemin Naville	18.06.2020	40 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
61500102	Réaménagement et réfection Ch. De-La-Montagne aux normes OPB	27.02.2020	6 400 000.00	0.00	66 393.35	66 393.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	66 393.35
61500510	Renouvellement du réseau éclairage public	20.06.2019	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
61505020	Réaménagement Pré-du-Couvent	27.09.2018	803 000.00	39 059.05	3 350.00	42 409.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	42 409.05
62200004	Voie verte CEVA : Génie civil et aménagements	16.06.2016	1 500 000.00	511 551.80	167 039.40	678 591.20	0.00	0.00	150 000.00	75 000.00	225 000.00	453 591.20
72010108	Mise en séparatif collecteur - Ch. de la Paumière	27.09.2018	700 000.00	634 007.45	168 552.65	802 560.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	802 560.10
72010109	Collecteur sous le Ch. Grange-Flaquet	14.05.2018	640 000.00	823 865.35	26 374.40	850 239.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	850 239.75
73012109	Assainissement ancienne déchetterie intercommunale	18.12.2014	150 732.00	108 035.12	3 079.00	111 114.12	0.00	0.00	0.00	10 387.00	10 387.00	100 727.12
79000200	Accessibilité du territoire communal	28.09.2017	112 000.00	0.00	38 672.20	38 672.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	38 672.20
79000201	Plan directeur communal - Pdcom	09.03.2017	225 000.00	207 633.10	59 141.85	266 774.95	0.00	0.00	0.00	30 000.00	30 000.00	236 774.95
79000202	Plan directeur communal - piétons	16.05.2019	30 000.00	0.00	24 423.15	24 423.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24 423.15
Total général			37 420 148.00	4 162 360.52	2 857 596.55	7 019 957.07	661 093.30	661 093.30	400 465.10	241 018.51	641 483.61	5 717 380.16

Tableau des immobilisations terminées au 31 décembre 2020

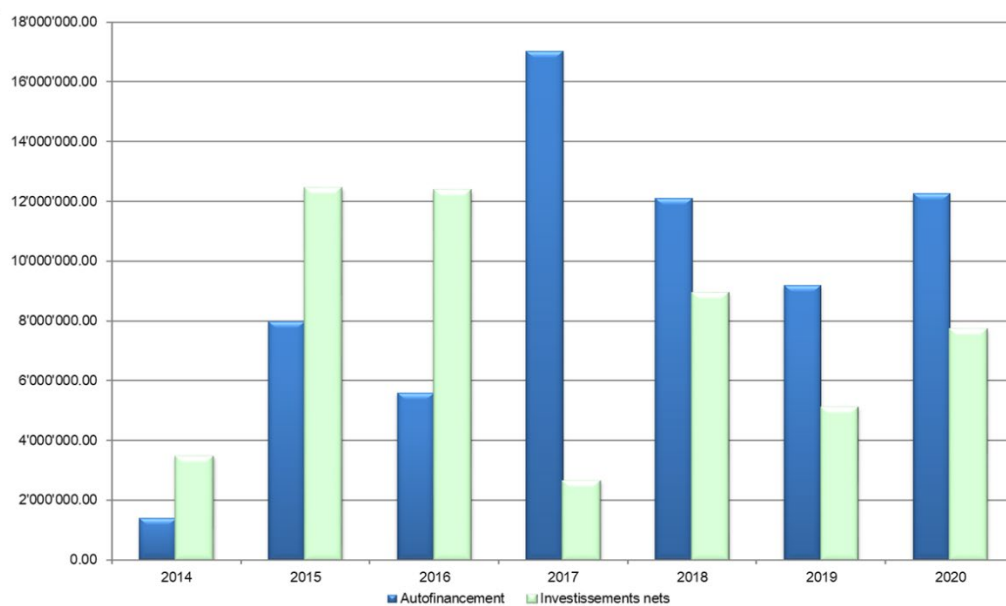
Numéro de bien	Désignation	Date de la délibération	Crédit Brut voté	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Dépenses brutes totales au 01.01.2020	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2020	Amortissements cumulés au 01.01.2020	Amortissements cumulés planifiés 2020	Amortissements cumulés au 31.12.2020	Valeur comptable nette au 31.12.2020
02902100	Aménagement espace de liberté pour chien	26.09.2019	155 000.00	6 126.75	0.00	161 126.75	161 126.75	0.00	16 112.68	16 112.68	145 014.07
02902300	Rte de Chêne 78-78A-Chevillarde 1-3 / parcelles 495 à 498	01.03.2018	41 000.00	7 593.80	47 400.25	1 193.55	48 593.80	0.00	1 619.80	1 619.80	46 974.00
02908003	FIDU 2020	14.11.2019	815 700.00	0.00	0.00	815 700.00	815 700.00	0.00	0.00	0.00	815 700.00
34101184	CSSM 2018 - Transf. terrain de sable en terrain synthé.	27.09.2018	191 314.00	544.85-	0.00	190 769.15	190 769.15	0.00	19 070.86	19 070.86	171 698.29
34101185	CSSM 2019 - Changement de la bulle de Tennis	16.05.2019	71 000.00	44.50-	0.00	70 955.50	70 955.50	0.00	7 095.54	7 095.54	63 859.96
34101186	CSSM 2019 - Pare-ballons terrain de football	16.05.2019	40 000.00	52.95-	0.00	39 947.05	39 947.05	0.00	3 994.70	3 994.70	35 952.35
34101188	CSSM 2019 - Acquisition de la halle de Curling	12.12.2019	1 166 667.00	5.00-	0.00	1 166 662.00	1 166 662.00	0.00	38 888.73	38 888.73	1 127 773.27
34208100	PasSage 41 -Extension - Travaux de réaffectation partielle	28.09.2017	548 500.00	82 947.68	601 122.00	30 325.68	631 447.68	54 850.00	54 850.00	109 700.00	521 747.68
61500054	Enrobés bitumineux et cheminements J.-J.Gautier - Crédit	03.05.2018	190 062.00	5 839.50-	184 222.50	0.00	184 222.50	19 006.20	18 357.37	37 363.57	146 858.93
61500056	Passerelle Gautier : Démolition et reconstruction	27.09.2018	125 000.00	1 410.80-	123 589.20	0.00	123 589.20	12 500.00	12 343.24	24 843.24	98 745.96
61500508	Assainissement parcelle 3189 - site pollué secteur Rigaud	04.04.2019	3 558 300.48	0.00	3 558 300.48	0.00	3 558 300.48	118 610.02	118 610.02	237 220.04	3 321 080.44
61505021	Réaménagement et assainissement - Chemin du Velours	16.05.2019	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00	50 000.00	0.00	2 500.00	2 500.00	47 500.00
61507032	Véhicule Boschung Pony P3 - Lavage des trottoirs	27.09.2018	175 000.00	235.75-	174 764.25	0.00	174 764.25	21 875.00	21 841.32	43 716.32	131 047.93
	Total général		7 127 543.48	88 534.88	4 689 398.68	2 526 679.68	7 216 078.36	226 841.22	315 284.26	542 125.48	6 673 952.88

Investissements

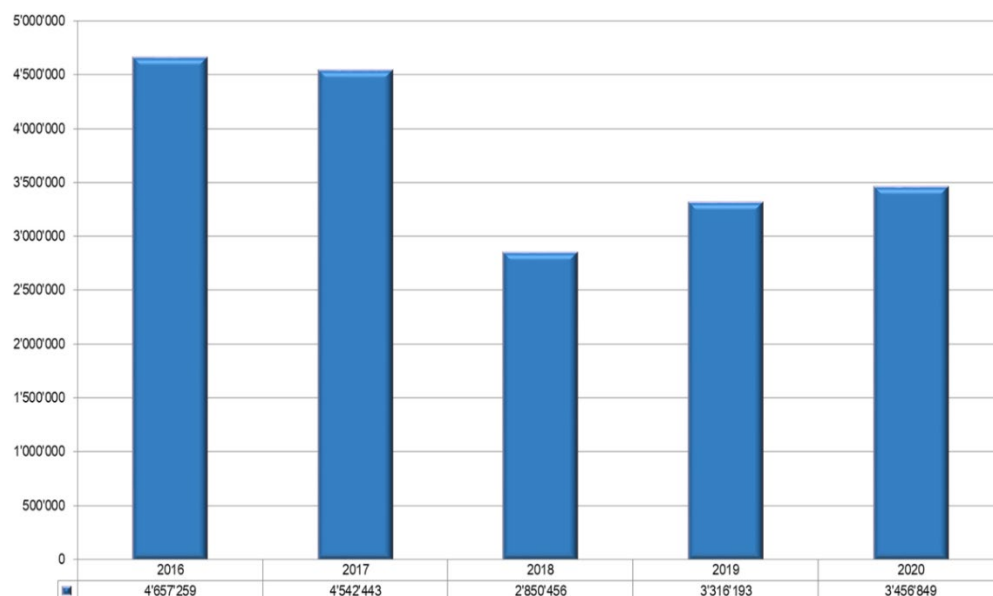
Au cours de l'exercice sous revue, la Commune a procédé à des investissements bruts concernant le patrimoine administratif pour un total de CHF 7'720'879.97. L'auto-financement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 11'715'649.17.

Cette somme se décompose en excédents de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de CHF 8'258'800.31 et d'amortissements ordinaires pour CHF 3'456'848.86.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 96.30% du total des revenus fiscaux réalisés par la Commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales.

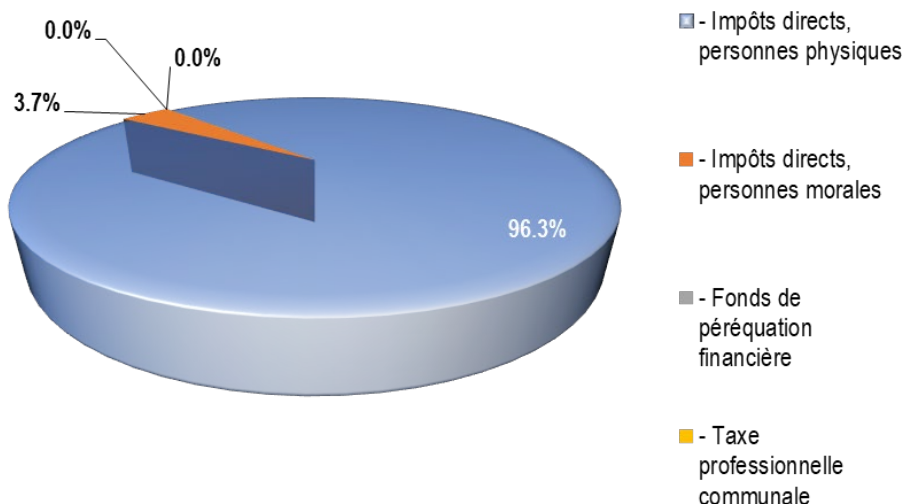
Il convient encore de rappeler que le budget 2020 a été préparé dans le courant de l'été 2019 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2019.

Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de CHF 41'526'916.17

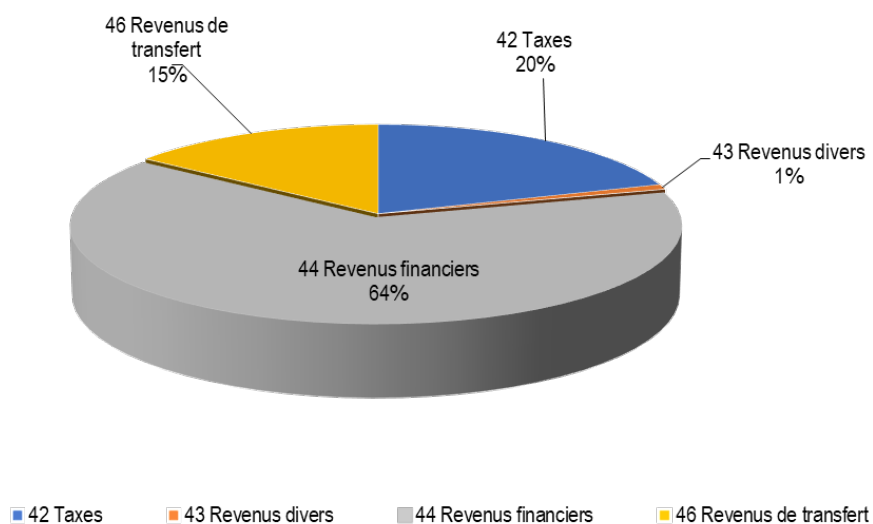
Libellé de la nature	Compte 2020
- Impôts directs, personnes physiques	39'982'106.02
- Impôts directs, personnes morales	1'531'280.15
- Fonds de péréquation financière	0.00
- Taxe professionnelle communale	13'530.00

	41'526'916.17

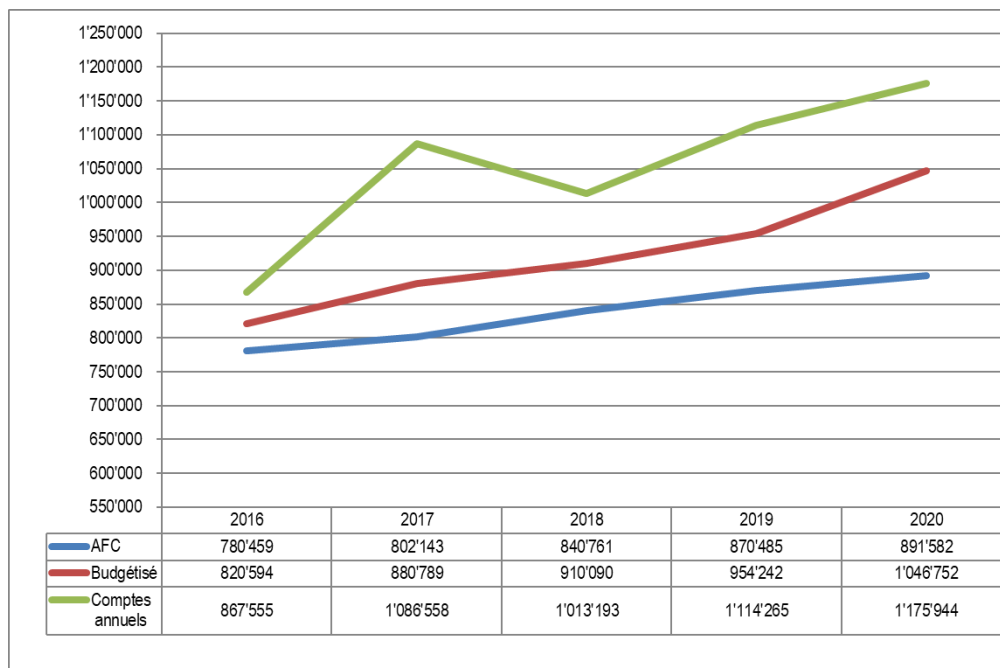


Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 7'172'886.49

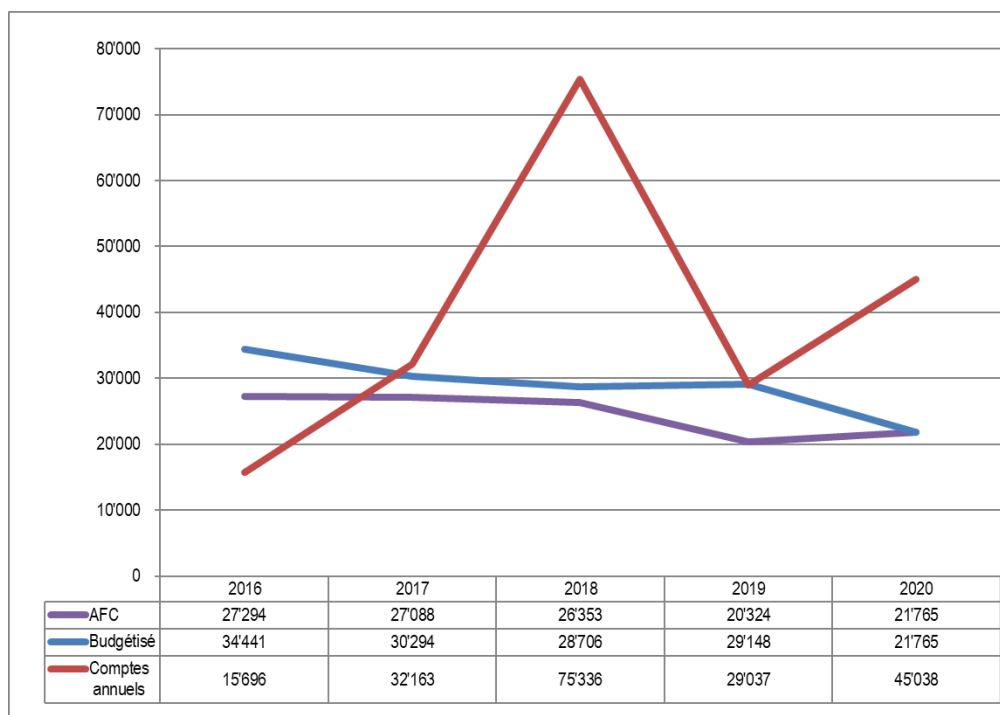
Nature	Libellé de la nature	Compte 2020
42	Taxes	1'434'697
43	Revenus divers	58'538
44	Revenus financiers	4'613'236
46	Revenus de transfert	1'066'417
		7'172'886



Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2016 – 2020)



Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2016 – 2020)



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2020		2019	
	12'622 habitants		12'549 habitants	
	CHF		CHF	
Charges par habitant				
0 Législatif et exécutif, services généraux	469		476	
1 Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	333		336	
2 Scolarité obligatoire, formation, autres	340		312	
3 Culture, sports et loisirs, autres	423		461	
5 Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	558		463	
6 Circulation routière, transports publics, télécommunications	250		260	
7 Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	244		244	
8 Combustibles et énergie	16		13	
9 Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	571		604	
	3'204		3'169	

	2020		2019	
	12'622 habitants		12'549 habitants	
	CHF		CHF	
Recettes par habitant				
0 Législatif et exécutif, services généraux	37		48	
1 Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	40		45	
2 Scolarité obligatoire, formation, autres	37		21	
3 Culture, sports et loisirs, autres	16		15	
5 Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	37		12	
6 Circulation routière, transports publics, télécommunications	18		26	
7 Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	30		38	
8 Combustibles et énergie	43		78	
9 Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	3'601		3'355	
	3'858		3'636	

Dissolution du fonds de retraite des employés

Un contrat avait été signé le 4 novembre 1941, entre la Commune de Chêne-Bougeries et la société d'assurance sur la vie « Winterthur », afin d'assurer le personnel permanent en vue de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Ce contrat avait, par la suite, fait l'objet de deux avenants, le premier, en date du 22 janvier 1952, et le second, en date du 1^{er} septembre 1961.

A teneur de ce qui précède, un fonds de retraite des employés avait été alimenté durant de nombreuses années.

Vu l'absence désormais de bénéficiaires parmi les employés de la commune et conformément à la Loi sur l'administration des communes, le Conseil municipal a décidé, lors sa séance du 25 mars 2021, de dissoudre ce fonds spécial et de reclasser son solde sous la nature comptable 2999, laquelle correspond aux résultats cumulés des années précédentes, ces derniers constituant la fortune nette.

Règlement d'utilisation du fonds de bienfaisance de la Ville de Chêne-Bougeries

Comme indiqué dans le manuel MCH2 des communes genevoises, sous le point 13.2.2, et conformément aux dispositions figurant à l'article 124, al. 3 de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC), les fonds spéciaux sont rattachés au capital propre lorsque :

- la base légale peut être changée par la propre collectivité ou
- la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais que celui-ci laisse à la collectivité concernée une marge importante d'aménagement.

A teneur de ce qui précède, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 11 février 2021, le règlement du fonds communal de bienfaisance, dont le capital cumulé s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 1'179'089.59.

Cautionnement solidaire par la Commune d'une hypothèque d'un montant de CHF 5'200'000.- liée à l'immeuble situé aux N^{os} 39-41 de la rue de Chêne-Bougeries, propriété de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement

Conformément aux dispositions contenues à l'article 30, lettre g de la Loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 février 2021, d'autoriser le Conseil administratif à accorder le cautionnement solidaire de la commune à la BCGE pour un emprunt hypothécaire d'un montant de CHF 5'200'000.-, contracté par la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement en lien avec l'immeuble, anciennement soumis au régime HLM, situé aux N^{os} 39-41 de la rue de Chêne-Bougeries.